35me Année — N° 12,358 (4 Pages) 5 Centimes — ÉDITION DU MATIN — 5 Centimes (4 Pages) Mercredi 9 Juin 1915

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLEE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de France de Poste

Chez les Neutres

LA ROUMANIE

L'orientation politique des Etats balkaniques, dans le conflit actuel, continue de préoccuper l'opinion. La Roumanie, suivant certaines informations venues de Bucarest, se préparerait à une intervention et la *Gazette de Francfort* a publié un télégramme disant qu'une entente serait intervenue entre la Roumanie et la Bulgarie. Ce serait pour la quadruple entente un symptôme excellent. Et puis, les récents changements dans le corps diplomatique bulgare ont donné lieu à cette impression très raisonnable que le roi Ferdinand aurait décidé de modifier sa politique.

Ce qui est visible, en tout cas, c'est que la diplomatie austro-allemande, aidée de tous ses agents corrupteurs, a reporté dans les Balkans l'activité qu'elle déployait naguère en Italie. Elle a fait à Bucarest une campagne d'argent et d'intrigues, elle a tout fait pour exciter le sentiment populaire contre la Russie, et c'est en grande partie à ces excitations que sont dus les mouvements d'hésitation que l'on a observés en Roumanie.

Le jeu des Allemands, dit le *Journal des Débats*, consiste à pousser les Roumains à présenter de telles demandes à la Triple-Entente qu'elles ne puissent être acceptées ou que leur acceptation brouille les Alliés avec plusieurs de leurs amis. C'est ainsi que certaines personnalités roumaines revendiquent : la Bukowine, telle qu'elle a appartenu à la Moldavie jusqu'au milieu du XVIIIe siècle ; la Transylvanie et le Bannat jusqu'à la Theiss et jusqu'au Danube ; peut-être même les parties de la Macédoine peuplées par des Koutzo-Valaques. « Et, puisque le principe des nationalités doit triompher, — disait M. Basilesco, dans une correspondance qu'il publiait le 1er juin, dans le *Journal de Genève*, — nous sollicitons amicalement de la Russie de nous restituer la Bessarabie que la Turquie, toujours sans aucun droit, lui a cédée en 1812 et dont l'Europe, reconnaissant notre bon droit, nous avait rétrocédé une partie en 1856, au Congrès de Paris, pour nous la reprendre en 1878 au Congrès de Berlin, à la suite de la guerre victorieuse que nous fîmes à côté des Russes en 1877-1878. »

Evidemment les diplomates austro-boches exploitent très habilement certaines dispositions d'une certaine partie de l'opinion roumaine. Mais les politiques avisés de Bucarest, s'ils savent que la Triple-Entente et l'Italie ne sauraient méconnaître l'importance d'une intervention qui mettrait sur le front, et en première ligne, 400,000 hommes — ces mêmes politiques n'ignorent pas non plus que nous ne sommes pas disposés à acheter ce concours à tout prix.

Trop de raisons engagent la Roumanie à une intervention qu'elle a eu le tort de différer. Si elle s'était déclarée au moment où les Russes occupaient la Bukowine et les Carpathes de Galicie, la Hongrie aurait été mise hors de combat et l'Autriche fortement atteinte. Et il n'est pas douteux que les Alliés auraient su reconnaître très généreusement ce concours.

Par un procédé renouvelé de celui auquel les Italiens ont eu bien soin de ne pas se laisser prendre, l'Autriche, sur le conseil de l'Allemagne, a fait certaines offres à la Roumanie : un bout de territoire dans la vallée de la Maros, un morceau de la Bukowine et des promesses d'autonomie pour le reste de la Transylvanie, — la plus grande partie, — qui continuerait à subir le joug magyar.

C'est à peine la huitième partie de ce que la Roumanie considère comme étant son lot historique et ethnique.

Aussi est-il impossible que le gouvernement de Bucarest consente à se laisser duper. Il sait que, pour avoir manqué l'occasion favorable, la Grèce a perdu Smyrne. Il n'ignore pas désormais que plus prompte sera son intervention, moins considérables seront les sacrifices à consentir, — et plus importants les bénéfices à réaliser. Les Roumains sont trop fins pour ne pas voir clair dans le jeu de la Duplice. Et, encore une fois, l'accord de la Roumanie avec la Bulgarie est d'un excellent augure.

TH. VALLÉE.

VISITES SUR LE FRONT

Le Président de la République

Le président de la République est arrivé dimanche à Verdun d'où il est allé visiter les ouvrages avancés du camp retranché et voir le terrain gagné par nos troupes dans la Woëvre et aux Eparges.

Il a passé l'après-midi au milieu des troupes qui opèrent sur les Hauts-de-Meuse, dans les environs de Saint-Mihiel.

Le lundi matin il s'est rendu dans le bois Le-Prêtre où il a parcouru un certain nombre de tranchées et où il a trouvé partout les hommes pleins de courage et d'entrain.

Il a décoré sur nos lignes des officiers qui s'étaient signalés par leur bravoure dans les engagements récents.

Il est revenu par Pont-à-Mousson et est allé dans l'après-midi voir les troupes qui opèrent au bois d'Ailly. Il les a vivement félicitées de leur endurance et de leur ardeur.

Il est rentré hier matin à Paris.

Le Ministre de la Guerre

Parti aux armées dimanche, M. Millerand, ministre de la guerre, est rentré lundi soir à Paris.

M. Millerand s'est rendu dans plusieurs quartiers généraux pour s'entretenir avec les généraux, puis, dans les cantonnements, au milieu des troupes.

Il se rendit compte de leurs installations et visita plus particulièrement plusieurs ambulances du front.

M. le ministre de la guerre inspecta les fabriques d'engins à main créés à l'arrière des armées, et appécia leur capacité de production. Il se montra très satisfait des initiatives et des efforts fournis.

Les Obsèques de M. Camille Pelletan

Les obsèques de M. Camille Pelletan, ancien ministre de la marine, sénateur des Bouches-du-Rhône, ont été célébrées hier après-midi, à une heure et demie, au milieu d'une affluence considérable, où l'on remarquait un grand nombre de personnalités politiques.

Quelques instants avant le départ du convoi, une délégation du Sénat, les membres du Comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste et les membres des Comités adhérents s'étaient réunis au domicile du défunt, rue de l'Université, 88, pour prendre part au cortège, qui s'est rendu directement au Père-Lachaise, où a eu lieu l'incinération.

Le gouvernement était représenté par MM. René Viviani, président du Conseil ; Malvy, ministre de l'intérieur ; Thomson, ministre du commerce, et Marcel Sembat, ministre des travaux publics.

Le journal le *Radical*, auquel M. Camille Pelletan collabora pendant si longtemps, était représenté par MM. J. Perchot, directeur, sénateur des Basses-Alpes, et Robert-Louis, secrétaire général, entourés de toute la rédaction.

Une couronne de fleurs naturelles a été déposée au nom du journal.

Au cimetière, M. Viviani, président du Conseil, a prononcé un discours.

Il a rappelé l'ardent polémiste, le journaliste de talent qu'était M. Pelletan.

Il a terminé ainsi :

« Adieu, mon ami ; nous ferons tous face à la tâche que le destin nous a dévolue, sans que notre main tremble ou que notre front s'incline. Allez au repos, nous retournons à l'action. »

Mort du Chef d'Etat-Major de la Marine

Le vice-amiral Aubert, chef d'état-major général de la marine, grand-croix de la Légion d'honneur, est mort hier au Val-de-Grâce, où il avait dû, il y a cinq semaines se faire hospitaliser. Il avait soixante-sept ans. Il laisse deux fils, officiers de marine, un gendre officier aussi et deux filles.

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

L'attitude de la Roumanie continue à faire le sujet de discussions anxieuses dans la presse allemande.

La *Gazette de Francfort* croit que la prise de Przemysl a exercé son effet sur les neutres et elle ajoute que le traité entre la Roumanie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'est pas encore dénoncé.

D'autre part, la *Gazette de Cologne* dit que la plus grande partie de l'oligarchie roumaine est prête à passer du côté russe.

La prétendue neutralité roumaine a entravé le libre trafic entre l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie, alors que cette dernière était encore neutre ; si une telle situation continuait, l'Allemagne et l'Autriche auraient à se préoccuper de l'existence future de la Roumanie.

On mande de Berne au *Morning Post* :

On annonce de la frontière italo-suisse que la Roumanie fait des démarches pour commencer la mobilisation générale.

On mande de Bucarest :

Une foule nombreuse a défilé devant le palais et les résidences des ministres de France, d'Italie et d'Angleterre, chantant la *Marseillaise*, *l'Hymne à Garibaldi* et *God save the King*.

Quelques personnes offrent une grosse commission pour faire passer en contrebande de nombreux wagons de munitions venant d'Allemagne.

Des mesures sévères ont été prises officiellement pour empêcher toute contrebande de guerre.

La Scission du Parti conservateur

La crise du parti conservateur a pris une tournure grave.

Malgré les efforts tentés en vue d'une conciliation, la rupture est accomplie.

Les partisans de M. Filipesco ont élu comme chef M. Jean Lahovary.

M. Marghiloman reste à la tête de la minorité conservatrice.

LA BULGARIE SE PRÉPARE

Le général Fitchef, ministre de la guerre, qui se trouvait depuis quelques jours en Nouvelle-Bulgarie, où il a inspecté, en compagnie de plusieurs officiers d'état-major, les diverses garnisons de la région et les fortifications de la frontière, vient de rentrer à Sofia.

Selon des renseignements de source privée, de nombreuses batteries d'artillerie à tir rapide seraient arrivées, depuis une quinzaine, dans les diverses localités bulgares voisines de la frontière turque, qui y sont le siège d'une garnison. Elles y ont remplacé un nombre équivalent de batteries de modèle ancien qui ont été expédiées à Philippopoli et à Sofia.

Selon les mêmes renseignements, les autorités bulgares procéderaient discrètement au recensement de tous les véhicules et de tous les vivres, notamment du bétail disponible en Nouvelle-Bulgarie.

L'attitude de la Bulgarie inquiéterait tellement Constantinople que les Turcs seraient prêts, dit-on, à lui céder Kirk-Kilissé et le territoire environnant pour esquiver la menace bulgare.

LA GUERRE

309e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 8 juin, 15 heures.

Dans le secteur au Nord d'Arras, quelques actions d'infanterie se sont déroulées dans la soirée et dans la nuit sur les pentes Est du plateau de Lorette. L'ennemi a répondu à une attaque par trois contre-attaques violentes. Les positions n'ont pas été modifiées de part et d'autre.

Au Nord-Est de la sucrerie de Souchez, nous avons encore progressé.

A Neuville-Saint-Vaast, nous nous sommes emparés, par un combat très violent, d'un nouveau groupe de maisons.

Dans la région du Labyrinthe, une contre-attaque allemande a été repoussée.

Au Sud-Est de Hebuterne, les Allemands ont cherché à reprendre les positions qu'ils avaient perdues. Ils ont été quatre fois repoussés. Nous avons élargi notre gain vers le Nord-Est, en nous emparant de deux lignes de tranchées allemandes sur un front de cinq cents mètres, jusqu'à Hebuterne.

A Serre, nous avons fait cent cinquante prisonniers, dont cent non blessés.

Paris, 23 heures.

Dans la région de Notre-Dame-de-Lorette, la lutte d'artillerie a été aujourd'hui très vive. Notre infanterie a partout consolidé les positions antérieurement conquises et réalisé de nouvelles avances.

A Neuville-Saint-Vaast, nous avons enlevé la totalité de l'îlot Ouest du village, ainsi que de nouvelles maisons dans la rue principale (îlot Nord).

Dans le « Labyrinthe », nos troupes ont repoussé une violente contre attaque et légèrement accentué leurs progrès.

Au Sud de Hebuterne, nous avons maintenu les gains d'hier et de cette nuit, malgré une forte attaque par deux bataillons allemands amenés hâtivement en automobiles de la région Est d'Arras. Nous avons ensuite poursuivi notre progression vers l'Est.

Sur un front de 1.200 mètres environ, l'ennemi a violemment bombardé les tranchées que nous lui avions enlevées hier au Nord de l'Aisne, près de Moulin-Sous-Touvent. Ce bombardement, auquel notre artillerie a vivement riposté, n'a été suivi d'aucune contre-attaque.

Official Report of the French Government

June 8th. — 3 p. m.

In the secteur North of Arras some infantry engagements took place in the evening, and on the slopes East of Lorette in the night. The enemy followed up our attack by three violent counter attacks. Our positions and those of the enemy were not changed.

Northeast of the sugar works of Souchez we have again progressed.

At Neuville-Saint-Vaast, we captured a new block of houses, after a violent fight. Around Le Labyrinthe, we repulsed a german counter attack.

South-East of Hebuterne, the enemy tried to recapture the positions they lost. We repulsed them four times. We have extended our gain towards the North-East, taking two lines of german trenches, on a line of 500 yards, up to Hebuterne. At Serre we made 150 prisoners, of whom 100 not wounded.

COMMUNIQUÉ BELGE

Situation le 7 Juin

Pendant la nuit du 6 au 7 juin, canonnade et fusillade intermittentes sur le front. Pendant la journée du 7 juin, violent bombardement des tranchées situées au Nord de Dixmude et des villages au Sud de Stuyvekenskerke et de Ramscapelle. Notre artillerie a dispersé des travailleurs allemands vers Beerst-Bloot.

COMMUNIQUÉS ITALIENS

Rome, 8 juin.

Nos troupes avancées poursuivent régulièrement, sur tout le long de la frontière, la prise de possession des positions les plus importantes au-delà de la frontière, ne rencontrant qu'une faible résistance, ainsi que sur toute la ligne de l'Isonzo, où nous sommes en étroit contact avec l'adversaire.

Sous le couvert de la puissante artillerie des forts avancés, les Italiens ont atteint partout l'Isonzo, afin de s'établir solidement sur les points de passage pour y installer des têtes de ponts, en vue de dominer les rives du fleuve et avoir les passages sûrs.

Rome, 8 Juin.

Près des montagnes de Carporetto, nous luttons avec acharnement.

Nous nous sommes solidement installés sur les deux rives de l'Isonzo, menaçant sérieusement Tolmino.

Sur le cours inférieur de l'Isonzo, nous sommes passés sur la rive orientale où nous nous fortifions.

Nos pertes sont relativement légères.

Communiqué naval italien

Rome, 8 juin.

Notre escadrille de contre-torpilleurs a bombardé, le 7, Monfalcone. Les batteries d'artillerie autrichiennes ont ouvert un feu nourri contre nos torpilleurs qui les ont bombardées aussitôt et ont réduit une batterie ennemie au silence.

Ils ont incendié le château de Duino.

La nuit précédente, un dirigeable italien a bombardé à Pola les points présentant un caractère militaire.

COMMUNIQUÉS RUSSES

Petrograd, 7 juin.

Dans la région de Jourawno, l'ennemi a réussi, dans la nuit du 5 au 6, à passer le Dniester, avec quelques-unes de ses unités.

Dans la vallée de la Lukwe, nous avons repoussé une attaque ennemie, faisant plus de 400 prisonniers.

Dans la région à l'Ouest de Kolomoa, l'ennemi a cessé ses attaques opiniâtres contre nos éléments.

Il a été rejeté avec de grandes pertes.

Devant le front d'une de nos divisions, les Autrichiens ont abandonné jusqu'à 5,000 cadavres. Nous avons fait plus de 700 prisonniers, dont 20 officiers.

(*Etat-Major de l'Armée du Caucase*)

Petrograd, 8 juin.

Le 4 juin, les Turcs ont tenté une offensive dans la direction de la côte, mais ils ont été repoussés par notre feu.

Dans la direction de Melazghert, des escarmouches entre patrouilles se sont produites près du village de Norschen.

Sur les cols de la chaîne de Djavlaba, la bataille a abouti à une retraite précipitée des Turcs qui se sont retirés, par groupes, dans les montagnes.

Le 5 juin, dans la direction de Sarykamich, fusillades d'avant-gardes sans importance dans la vallée d'Arax.

Les troupes russes ont occupé le village d'Adifdjevaszkala, au bord du lac de Van.

Dans les autres secteurs aucun changement.

Dernière Heure

Le Nouveau Chef d'Etat-Major de la Marine

Paris, 8 juin.

Le vice-amiral Fauque de Jonquière est nommé chef d'état-major général de la marine.

Venise bombardée

Rome, 8 juin.

Un communiqué officiel dit que dans la matinée, un avion a bombardé Venise et ses environs.

Un tué et quelques blessés.

L'Attaque autrichienne contre le Monténégro

Cettigne, 8 juin.

Un aéroplane autrichien a bombardé Podgoritza.

Il lança plusieurs bombes incendiaires. Aucune victime.

Sur la côte de Grahovo l'artillerie autrichienne a bombardé les positions monténégrines. Cette opération n'a pas donné de résultat.

LES PIRATES ALLEMANDS

Londres, 8 juin.

Le vapeur belge *Menapier* a été torpillé hier soir, à 7 h. 30, par un sous-marin allemand.

Le second-maître, le second mécanicien et six hommes de l'équipage ont été débarqués à Margate.

Le capitaine, sa femme, sa fille, le premier-maître pilote et douze hommes d'équipage ont disparu.

Le bâtiment coula en trente secondes.

M. MAX MALADE

Amsterdam, 8 juin.

On annonce que l'état de santé du bourgmestre de Bruxelles, M. Max, interné depuis sept mois à Glatz, serait des plus précaires. Il aurait contracté une phtisie

LA SANTÉ DU ROI DE GRÈCE

La légation de Grèce communique le télégramme suivant, reçu par elle du ministère des affaires étrangères à Athènes :

« Athènes, 7 juin, 10 h. 30 soir.

» Dans le courant de la journée, une amélioration a été constatée dans l'état de Sa Majesté. Les vomissements ont cessé, et le roi a bu 700 grammes de liquide. »

En dernière heure, on mande d'Athènes au *Messaggero* que l'état de santé du roi Constantin est subitement devenu très grave.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Un Retard dans la Note du président Wilson

Une indisposition du président Wilson a empêché de compléter la réponse à la note allemande, qui sera probablement transmise lundi.

On ne croit pas qu'elle soit publiée avant mardi ou mercredi, ou peut-être même jeudi, car on désire éviter une publication prématurée.

Le Kaiser déclarerait la guerre à l'Italie

D'après des nouvelles qui circulent à Zurich, Guillaume II passera prochainement l'inspection des troupes allemandes concentrées pour les opérations contre l'Italie. Il prononcerait, à cette occasion, un discours de caractère militaire contre l'attitude de son ancienne alliée.

Ce discours serait une vraie déclaration de guerre.

Le kaiser vient de faire une tournée sur le front oriental où il a adressé des discours aux troupes allemandes et autrichiennes.

Il a reconnu qu'elles avaient éprouvé devant Przemysl des pertes énormes, mais que ces sacrifices étaient nécessaires, car les soldats austro-allemands sont placés dans l'alternative de vaincre ou de mourir.

On a remarqué que Guillaume II avait reçu un accueil très froid parmi les troupes autrichiennes.

Les Troupes portugaises à Angola

On mande de Lisbonne que des instructions ont été envoyées au gouverneur de l'Angola pour occuper la province méridionale et les forts et pour tâcher de reprendre le territoire conquis par les Allemands. Les troupes portugaises se préparent à une nouvelle action.

Les prisonniers allemands en France

On mande de Francfort que le docteur de Marval, délégué de la Croix-Rouge suisse, qui a visité récemment les camps de prisonniers allemands en France et au Maroc, fait maintenant, avec l'autorisation du ministre de la guerre, une tournée de conférences dans les principales villes d'Allemagne pour faire part de l'excellente impression qu'il en a rapportée.

LA GUERRE AÉRIENNE

LE ZEPPELIN BOMBARDÉ

Nous avons publié hier le communiqué britannique relatant l'admirable exploit accompli par un aviateur qui détruisit un Zeppelin et put regagner son point de départ après avoir atterri en territoire ennemi.

Une dépêche de Rotterdam au *Daily Telegraph* raconte la destruction de ce Zeppelin près de Gand, d'après les récits de témoins oculaires ayant passé la frontière.

Le Zeppelin revenait d'une de ces reconnaissances le long du littoral belge, qu'on effectue chaque jour comme entraînement pour les raids sur l'Angleterre. Il était environ trois heures du matin. Le dirigeable, un des plus grands qu'on ait encore vus, avec 19 compartiments à gaz, se trouva pris en chasse par un avion français et un avion anglais.

Il s'éleva d'abord à une hauteur énorme, puis partit à toute vitesse vers le hangar de Gontrode, un peu au Sud de Gand.

Comme il s'approchait de Gand, il dut naturellement descendre à un niveau moindre. Ses ennemis, minuscules mais intrépides, mirent cette circonstance à profit.

Pour en venir aux prises avec le ballon, ils dirigèrent contre ce dernier une fusillade soutenue ; le Zeppelin répondit de la même manière et aussi à coups de mitrailleuses et de petits canons. Cet échange de projectiles n'eut aucun résultat, semble-t-il, ni d'un côté ni de l'autre.

Mais le moment vint d'utiliser les bombes.

Le Zeppelin volait au-dessus de la ville de Gand, descendant toujours de plus en plus afin d'atteindre le hangar. A mesure que le dirigeable s'abaissait, les deux avions prenaient de la hauteur, et avec une adresse et une hardiesse merveilleuses, ils vinrent se placer immédiatement au-dessus du dirigeable.

Les bombes qu'ils commencèrent à jeter rencontrèrent la cible et de petites explosions se produisirent, bientôt suivies d'un jaillissement de flammes qui alla grandissant, jusqu'à ce que le ballon tout entier fut enveloppé de fumée et de flammes.

Le Zeppelin tomba alors brusquement sur le couvent et l'orphelinat du grand béguinage de Sainte-Elisabeth, où il mit le feu, provoquant des scènes terribles au cours desquelles deux infirmières et deux orphelins ont péri.

Les 28 hommes de l'équipage du Zeppelin ont été tués.

Le sous-lieutenant Warneford, qui est le premier aviateur ayant détruit un Zeppelin, avait reçu son brevet de pilote il y a trois mois seulement. Il est de nationalité canadienne et s'entraîna à la station navale aérienne de Hendon, sous la direction du commandant Porte. Il prit sa première leçon le 21 février. Il passa ensuite à la Central flying School, dans la plaine de Salisbury. Il reçut son brevet à Eastchurch le 15 mars et fit ensuite partie d'une escadrille en France à laquelle il appartient depuis un mois.

Avions et Zeppelin sur le Jutland

Un Zeppelin et un hydro-aéroplane allemands ont été observés lundi sur le Jutland septentrional.

Hier, dans l'après-midi, un aéroplane semblant désemparé a été également aperçu faisant des signaux de détresse. Un bateau de secours a été envoyé à son aide de Sonderho. Ce bateau n'est pas encore rentré. Le Zeppelin a disparu dans la direction de l'Allemagne.

Un Zeppelin aurait été détruit à Evere

Les *Central News* disent tenir de source autorisée qu'un Zeppelin se trouvait dans le hangar d'Evere, lors de sa destruction par les aviateurs anglais.

Sur le Front Italien

L'Offensive Italienne à l'Est

Le correspondant du *Times* à Milan télégraphie que dans leur retraite, les Autrichiens ont détruit le pont de Zaga, sur l'Isonzo.

Les troupes italiennes, descendant le mont Chiamponi, ont fait de nombreux prisonniers dans cette région. Elles ont reconstruit le pont et occupé Plazzo. En même temps, descendant de Caporetto, les Italiens ont occupé Ternova et Serpenizza.

Toute la ligne allant de Cervignano à Grado, y compris l'ancienne cité d'Aquileta, se trouve maintenant entre les mains des Italiens.

Sur le lac de la Garde et sur l'Isonzo

Entre Rovereto et Riva, sur le lac de Garde, on entend une vive canonnade ; l'artillerie austro-allemande, ainsi que les forts les plus récents, ont, dit-on, beaucoup souffert.

Sur l'Isonzo, l'offensive austro-allemande paraît brisée ; la lutte est cependant très acharnée encore.

Du Monte-Nero, les Italiens arrosent abondamment les Autrichiens ; ils ont détruit, entre autres, un important convoi de munitions.

A la frontière du Tyrol

D'après le correspondant du *Daily Mail* à Lugano, l'importance de la bataille qui se poursuit à Monte-Croce de Carnie réside dans ce fait que les Autrichiens ne se bornent pas à empêcher les Italiens de poursuivre leur invasion, mais qu'ils prononcent aussi des contre-attaques avec des forces considérables. Ce sont les meilleures troupes autrichiennes que les Italiens ont rencontrées jusqu'ici.

D'autre part, des nouvelles de bonne source annoncent que dans la région de Rovereto, au Nord du lac de Garde, il n'y avait, au début de la guerre, que deux régiments de honved ruthènes, appelés *gambini*, envoyés là en guise de punition. Depuis lors, les Autrichiens ont envoyé comme renforts des régiments de chasseurs tyroliens et des compagnies d'irréguliers, armés pour la plupart de fusils Werli et portant pour tout uniforme un brassard.

Le Kaiser et la Campagne Italienne

Les journaux italiens démentent la nouvelle publiée d'après les journaux de Genève annonçant que Guillaume II avait décidé de se porter sur le front italien.

L'Allemagne ne participe pas officiellement à la guerre ; mais elle y prend part effectivement en envoyant des hommes et des munitions.

Sur le Front Russe

La Résistance russe

Les troupes bavaroises envoyées contre Graddie, où de fortes colonnes russes sont signalées allant vers la Vistule, furent repoussées par les Russes.

Ceux-ci avancent dans la direction de Wielee.

Les pertes bavaroises sont estimées à 18 0/0 des effectifs.

Succès Naval

On télégraphie de Petrograd au *Daily Chronicle* :

Dans la bataille navale du golfe de Riga, l'ennemi fut attaqué par nos sous-marins qui lui coulèrent trois navires, dont un très important.

Le communiqué officiel ne dit pas quels sont ces navires.

Sur le Front Turc

La situation à Constantinople

Un sous-officier turc, très bien renseigné sur les choses de la Turquie, qui se trouve au nombre des prisonniers amenés à Sébastopol, a fait les déclarations suivantes au correspondant du *Novoié Vrémia* :

« Malgré les grands dangers qui menacent la Turquie, les partis politiques mènent entre eux une lutte terrible à Constantinople.

» Le gouvernement, qui est aux mains des jeunes-turcs, désirant cacher à la population la vérité sur la situation exacte, publie chaque jour des communiqués relatant des victoires de l'armée et de la flotte turques.

» Par contre, malgré des répressions dont il est difficile de se faire idée, les ennemis des jeunes-turcs font parvenir aux troupes concentrées à Constantinople une grande quantité de proclamations dans lesquelles ils incitent les soldats turcs à ne pas ajouter foi aux communiqués du gouvernement, font connaître les succès remportés par les alliés, attirent l'attention sur la gravité de la situation actuelle et concluent en disant que seules la révolution, l'expulsion des Allemands et la conclusion d'une paix séparée peuvent sauver la nation turque.

» Cette propagande a fortement monté les esprits.

» Si, ajoute le sous officier turc, la flotte des alliés arrive à forcer les Dardanelles et à atteindre Constantinople, au lieu du massacre général des chrétiens annoncé par les jeunes-turcs et les Allemands, ce sera le massacre général de ces derniers qui se produira.

» Les jeunes-turcs savent parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet. Tous les principaux chefs du parti Union et progrès ont quitté Constinople depuis longtemps déjà et

se sont réfugiés soit en Asie-Mineure, soit en Bulgarie.

» En ce qui concerne les officiers et les soldats allemands ils ont aussi, par mesure de sécurité, envoyé leurs familles en Allemagne. »

***

D'autre part, on mande d'Athènes au *Messaggero* que la situation de Constantinople empire chaque jour : le pain devient immangeable, le pétrole manque, les tramways sont arrêtés faute de charbon ; on craint également l'interruption de l'arrivée de l'eau potable, ce qui provoquerait dans la ville de graves épidémies.

L'avance des Alliés dans la péninsule de Gallipoli

Un officier supérieur revenant des Dardanelles, a déclaré que les Turcs seront incessamment délogés de leurs dernières positions de Krithia.

Les Français avancent maintenant vers Kerevestère.

Des télégrammes de Mitylène annoncent que les troupes alliées ont occupé d'importantes hauteurs près de Krithia.

SUR MER

Les survivants du « Casabianca »

Le ministère de la marine nous communique la liste des soixante-six survivants du *Casabianca* :

Capitaine de frégate de la Fournière, commandant le *Casabianca* ;

Enseigne de vaisseau Lardier ; Amiard, Arnaud, Baratte, Bégoc, Birman, Bos, Bosquet, Bonard, Bonette, Brigand, Busulier, Carré, Charbonner, Constant, Coudrun, Crénan, Delauzun, Dereeper, Devignac, Durand, Falcon, Fouache, Fouché, Giffard, Goujarch, Guillerm, Guyader, Harscoët, Houssug, Lacotte, Landoir, Le Bihan, Le Borgne, Le Clerc, Le Cornec, Lecuena, Le Goff, Le Huérou, Le Meur, Leroux, Lunéaud, Mahéo, Manent, Marc, Martin, Menez, Militou, Mosnier, Monnier, Paudolfo, Picard, Rafé, Raux, Rimbaud, Robin, Schess, Sorentino, Talle, Tanguy, Tatibouet, Thomas, Trébutien, Vanhille, Venneguez.

Sous-Marin autrichien coulé

Suivant une dépêche de Mitylène, un sous-marin — autrichien, croit-on — a coulé lundi à l'entrée du Détroit.

Chalutiers coulés

Voici encore un nouvel exemple de la sauvagerie des équipages de sous-marins allemands dans leur guerre aux inoffensifs bateaux de pêche.

Le *Jurassic*, de Grimsby, a débarqué dans ce port cinq survivants du chalutier *Arctic*, de Boston, qui fut coulé samedi soir dans la mer du Nord.

Les matelots disent que sans aucun avis le pirate les canonna, tandis qu'ils halaient leurs filets.

Quatre hommes furent tués. Le patron eut la moitié de la tête emportée.

Les survivants purent s'échapper dans une embarcation, grâce au brouillard. Ils furent recueillis par le *Jurassic*, après douze heures de lutte contre les flots.

On mande de Peter-Head au *Lloyd* que les chalutiers *Fazehound* et *Curlew* ont été coulés par un sous-marin allemand samedi dernier, à 25 milles de Peter-Head. Les équipages sont sauvés.

Le chalutier *Dromio* a été coulé par un sous-marin allemand. L'équipage a été sauvé et débarqué à Peterhead.

La barque anglaise *Sunlight* a été torpillée au large de la côte irlandaise par un sous-marin allemand. L'équipage a été recueilli par un chalutier et débarqué à Queenstown.

Une Goélette Russe canonnée et coulée

Un sous-marin allemand a canonné et coulé la goélette russe *Adolf*, de 169 tonnes, à 30 milles au large de Rattray-Head, sans avis préalable. Huit obus ont atteint la goélette, qui a coulé en quinze minutes.

Le capitaine et un marin ont été tués ; un marin a été blessé. Quatre survivants de l'équipage ont été débarqués à Leith.

EN BELGIQUE

L'Occupation allemande

En arrière du front allemand, en Flandre, l'ennemi contraint les habitants à réparer les routes. Entre Menin et Werwich, plusieurs civils occupés à ces travaux ayant été tués par des éclats d'obus, les autres refusèrent de poursuivre le travail. Des soldats, baïonnette au canon, durent intervenir pour les contraindre à procéder à la réfection des routes.

Le *Tijd*, le journal catholique hollandais, assure que les autorités allemandes ont établi une nouvelle liste de suspects, comprenant les noms des Belges que l'on soupçonne de se livrer à « l'espionnage », c'est-à-dire d'être en communication avec le gouvernement belge établi au Havre. Les noms de plusieurs correspondants de journaux figureraient sur cette liste.

A Anvers, on s'attend à ce que des mesures de rigueur soient prises contre les sujets italiens résidant dans la métropole commerciale belge. On sait que le consul d'Italie à Anvers était M. von Bary, l'ami personnel du kaiser, le chef reconnu de la colonie allemande. M. von Bary avait établi dans ses bureaux le service central de l'espionnage allemand en Belgique.

Les informations parvenues à Amsterdam assurent qu'à partir d'hier mardi, la frontière belgo-hollandaise sera complètement fermée pour deux jours. On sait que cette mesure est toujours prise quand les Allemands veulent dissimuler des mouvements de troupes. Les déserteurs allemands arrivent en grand nombre en Flandre zélandaise, c'est-à-dire en territoire hollandais.

Les Fusillades

De Rotterdam au *Daily Telegraph* :

14 hommes et 3 femmes, accusés d'espionnage, ont été fusillés lundi à Liège.

EN ALLEMAGNE

Ils recommandent de manger du lichen

La *Gazette de Cologne* recommande l'emploi des lichens comme moyen d'alimentation pour l'homme et le bétail. « La question de l'exploitation de tous les moyens alimentaires étant à l'ordre du jour en Allemagne, il faut rappeler que les lichens sont consommés en Islande et dans les pays du nord par la population et par les bestiaux. Le professeur Jacoby a fait des expériences à ce sujet et trouve que les cochons mangent volontiers le lichen. »

Les Allemands mangeront du lichen.

Pour la prochaine guerre !

La Société pour la construction d'un canal dans la Prusse orientale présente au gouvernement une demande d'autorisation de construire qu'elle base, entre autres raisons, sur celle-ci : que ce canal est destiné à devenir dans une guerre future une barrière infranchissable contre l'ennemi à l'est.

EN AFRIQUE

Un échec allemand

Le bureau de la presse britannique communique cette note :

Dans le Nyassaland, en août dernier, un vapeur britannique, *Le Gwendolen*, surprenait et désemparait le vapeur allemand *Hermann von Wissemann*, à Sphinxhaven, en territoire allemand, sur le littoral oriental du lac Nyassa.

Le 30 mai, de nouvelles opérations dirigées dans ces parages ont abouti à la prise de Sphinxhaven, où l'on trouva quantités de fusils, de munitions et d'approvisionnements. Les Anglais se sont rembarqués après avoir détruit le *Hermann van Wissemann*. La seule perte anglaise est un officier légèrement blessé.

AUX ETATS-UNIS

Les Faussaires allemands

Le département d'Etat se préoccupe beaucoup de nouvelles câblées de Londres, disant que l'espion Rosenthal, arrêté en Angleterre, a avoué que le gouvernement allemand se sert du sceau gouvernemental américain contrefait pour émettre de faux passeports américains.

KRUPP A SAINT-QUENTIN

Un Hôpital pour Canons

Un correspondant de guerre du *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, qui se trouve du côté allemand sur le front occidental, décrit l'activité intense qui règne à Saint Quentin. C'est là que les Allemands ont installé un « hôpital de campagne pour leurs canons et mitrailleuses », dans une fabrique d'automobiles française. Cette usine est devenue une petite filiale de Krupp. En quel état certaines mitrailleuses sont apportées là ! Autrefois, il fallait envoyer en Allemagne les canons et mitrailleuses à réparer : d'où perte de temps et encombrement du chemin de fer.

Parmi les patients de la grosse artillerie amenés à cet hôpital de canons, figurent surtout des gros obusiers. Certains sont brisés complètement, mais il en est d'autres où l'on voit parfois des éclats qui sont venus s'y loger ! Des chariots pris aux Anglais, ont fait d'ordinaire, après quelques transformations, des supports de mitrailleuses.

Le correspondant dit aussi avoir assisté à la préparation du fil de fer barbelé. Pour tendre ces fils de fer, on ne se sert plus de pieux, qu'il faut enfoncer dans le sol avec bruit, à une courte distance de l'ennemi en éveil. On se sert plutôt de fers en tire-bouchons que l'on enfonce facilement dans le sol en les faisant tourner.

Il n'y a pas de personnel français dans ces usines installées par les Allemands à Saint-Quentin.

Dans une section, j'ai vu, dit le correspondant, des monceaux de déchets de caoutchouc, des métaux, de vieux vêtements, équipements, etc. Les vêtements des blessés et des tués sont soigneusement recueillis, désinfectés pour être utilisés à nouveau.

Les Allemands ont encore à Saint-Quentin une grande installation de la Croix-Rouge avec un grand parc d'automobiles, une installation de bains pour soldats et une fabrique de produits pharmaceutiques.

Le PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

Le trentième numéro du **Petit Havre illustré** consacré à l'*Histoire anecdotique de la Guerre européenne* vient d'être mis en vente. Il continue brillamment l'intéressante relation des faits les plus dignes de remarques de cette lutte valeureuse dans laquelle s'illustrent à jamais nos soldats et les troupes alliées.

Des dessins et de nombreux clichés soulignent le côté pittoresque à cette publication.

5 Centimes le Numéro

Chronique Locale

CONSEIL DE RÉVISION

AJOURNÉS (Classes 1913, 1914 et 1915) CLASSE 1917

Le *Conseil de Revision* des *Ajournés* des classes 1913, 1914 et 1915 et les jeunes gens de la *Classe 1917* aura lieu au Havre, à l'Hôtel de Ville (salle Ouest) aux dates et heures ci-après :

1er CANTON. — *Lundi 14 juin*, à 14 heures : Ajournés. Classe 1917, *Réfugiés* (ajournés et classe 1917).

2e CANTON. — *Mardi 15 juin*, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

3e CANTON. — *Mercredi 16 juin*, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

4e CANTON. — *Jeudi 17 juin*, à 10 h. 30 : Ajournés ; à 14 h. 30 : Classe 1917.

5e CANTON. — *Vendredi 18 juin*, à 14 heures 1/4 : Ajournés et Classe 1917.

6e CANTON. — *Samedi 19 juin*, à 14 heures : Ajournés et Classe 1917.

Citations à l'Ordre du Jour

De l'Armée

Les militaires dont les noms suivent sont cités à l'ordre de l'armée :

Puaux (Paul-Gabriel), lieutenant de réserve au 329e rég. d'infanterie : a entraîné brillamment sa compagnie sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie. Ayant reçu l'ordre de se replier, a ramené son unité dans nos lignes, puis est retourné sous le feu, avec quelques volontaires, au secours de son chef de bataillon. Ayant constaté la mort de cet officier supérieur, a recueilli ses papiers militaires et objets personnels. A rejoint nos lignes le dernier en emmenant, toujours sous un feu violent, les blessés qu'il rencontrait, portant lui-même un de ses caporaux.

M. Gabriel Puaux, secrétaire d'ambassade, promu capitaine, est le frère de notre confrère et ami René Puaux.

Lhotellier, sous-lieutenant au 236e rég. d'infanterie : le 30 août a chargé à la baïonnette à la tête de sa section avec un élan admirable. Grièvement atteint, n'a cessé de relever le courage des blessés qui gisaient à ses côtés.

Gilbert (André), sergent au 236e rég. d'infanterie : le 30 août a chargé avec sa section en chantant *la Marseillaise*. A continué ce chant patriotique, le bras fracassé par un coup de feu. Pendant toute l'action, a fait preuve d'un moral merveilleux et d'un mépris absolu du danger.

Stephan (Théophile), soldat de 1re classe au 236e rég. d'infanterie, mle 744 : d'une bravoure exceptionnelle, s'est signalé par son dévouement à l'égard de ses chefs. Le 30 août, sa section étant entourée par des éléments avancés des troupes d'attaque allemandes et se trouvant sous le feu des mitrailleuses ennemies, a sauvé son lieutenant évanoui en le plaçant sur une charrette et en l'emmenant lui-même en lieu sûr.

Ratti (Louis), caporal au 236e rég. d'infanterie : s'est conduit en toutes circonstances avec un courage exceptionnel. Le 14 septembre est allé sous un feu violent relever son lieutenant blessé. Le 16 septembre, est allé chercher le corps de son capitaine tué à la tête de sa compagnie. Le 25 septembre, est resté malgré plusieurs blessures à la tête de son escouade.

Coirin (Alfred-François), sergent-major au 319e rég. d'infanterie : blessé le 15 septembre par un éclat d'obus, a conservé son commandement. Dans la nuit du 18 au 19 septembre, ayant reçu une nouvelle blessure grave, est resté à son poste jusqu'à ce qu'il ait pu passer régulièrement le commandement de son unité. Ne s'est laissé évacuer qu'après avoir fait son compte rendu à son commandant de compagnie. A rejoint le front sur sa demande avant d'être guéri.

Du Régiment

M. Henri Lemarchand, chaudronnier à la Compagnie Générale Transatlantique, demeurant sente aux Moines, à Sanvic, incorporé au 74e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du régiment pour sa vaillante conduite lors d'une attaque le 11 mai. Blessé par des éclats de shrapnell à la cuisse droite, M. Lemarchand est actuellement en traitement à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. Son état est maintenant satisfaisant et il doit être, incessamment, évacué vers un hôpital de l'arrière.

Légion d'Honneur

M. Victor Martel, de Bolbec, engagé en 1899 et nommé sous-lieutenant à la bataille de la Marne, avait été cité une première fois à l'ordre du jour le 8 octobre dernier.

Le 26 avril dernier, M. Victor Martel entraînait sa section en avant jusqu'à 50 mètres des tranchées ennemies, maintenait sa compagnie sous un torrent de mitraille et le général Joffre le proposait pour la croix.

L'*Officiel* enregistre comme suit sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

« Le 26 avril 1915, a entraîné sa section en avant jusqu'à 50 mètres des tranchées ennemies. Deux jours plus tard, a été très grièvement blessé en maintenant sa compagnie sous un feu très violent d'artillerie lourde. »

« Signé : J. JOFFRE. »

Blessé grièvement à la tête et à la poitrine et malgré qu'il ait eu les deux poumons perforés, M. Victor Martel est heureusement hors de danger aujourd'hui.

En présence de son père, l'autorité militaire est venue, ces jours derniers, lui remettre la croix des braves à l'hôpital d'Alençon, où il est en traitement.

Nominations Militaires

Parmi les nominations parues au *Journal Officiel*, nous relevons celle de notre jeune concitoyen M. Francis Lefebvre, de la classe 1911, promu sous-lieutenant sur le champ de bataille et qui reste affecté au 26e régiment d'infanterie. Le nouveau sous-lieutenant, auquel nous adressons nos sincères félicitations, est le fils de M. A. Lefebvre, ingénieur, chef du service des eaux de la ville du Havre.

— M. l'abbé Henri Lenouvel, de Bermonville, vicaire à Saint-Léon du Havre et ancien élève de l'Institution Ecclésiastique d'Yvetot, du 5e régiment d'infanterie, vient d'être promu capitaine sur le front,

M. l'abbé Lenouvel est âgé de 29 ans.

Les Officiers de complément rayés des cadres

Le ministre de la guerre fait connaître, par dépêche du 5 juin 1915, que les officiers de complément rayés des cadres pour raison de santé entre le 2 août et le 31 décembre 1914, et appartenant par leur âge à des classes encore soumises aux obligations militaires et qui n'auraient pas subi un nouvel examen devant les Commissions spéciales de réforme ou devant les Conseils de revision de la classe 1917, devront être convoqués sans délai devant la Commission spéciale de réforme la plus voisine de leur résidence actuelle qui aura à les déclarer soit aptes au service armé, soit réformés définitivement.

Ceux qui auront recouvré l'aptitude au service armé pourront, sur leur demande, être réintégrés dans leur ancien grade.

Obsèques

M. François Malandain

Hier matin, à neuf heures, ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence de notabilités de notre ville, les obsèques de M. François Malandain, directeur de la Caisse d'épargne, membre de la Chambre de commerce, ancien adjoint au maire du Havre, ancien conseiller d'arrondissement.

Une superbe couronne de fleurs naturelles, offerte par la Ville du Havre, ornait le char du défunt, ainsi que le veut la coutume, mais la volonté de M. Malandain était de n'avoir ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Dans le cortège qui s'est formé au domicile, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, on remarquait la présence de MM. P. Morgand, maire du Havre ; L. Benoist, sous-préfet ; Maillart, ancien maire ; Jennequin et Serrurier, adjoints au maire ; J. de Coninck et Godet, anciens adjoints au maire ; F. Basset, E. Lang, E. Encontre, Ch. Coulon, conseillers municipaux ; Dupiat, ancien conseiller municipal ; J. Couvert, président de la Chambre de commerce ; E. Bricka, vice-président ; G. Caillard, A. Chancerel, G. Doublet, H. Du Pasquier, A. Mandeix, Guillaume Petit, G. Pichon, E. Ramelot, M. Taconet, L. Toutain, L. Vaquin et E. Windesheim, membres de la Chambre de commerce ; J. de Vigan, secrétaire de la Chambre de commerce ; Acher et Guillard, conseillers généraux ; F. Patrimonio, président du Tribunal civil ; L. Jacquey, ingénieur de la Chambre de commerce ; Le Tiec, commandant de port ; Allain, Gripois, Tailleux, D. Maleux, Bérard, directeurs de la Caisse d'épargne ; Monsallier, secrétaire, Millot, trésorier de la Caisse d'épargne ; E. Roussel, Prentout, Calle, administrateurs ; Olry, directeur des télégraphes ; Noël, directeur du Mont-de-Piété ; Th. Ducrocq, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; O. Randolet, administrateur-délégué des journaux *Le Havre* et *Le Petit Havre* ; Févrrier et Sturmlinger, ingénieurs municipaux ; Ribet, commissaire central ; L. Richard et A. Cliquet, capitaines honoraires des pompiers ; Degeorges, directeur du cadastre ; A. Dupont, directeur des Docks Entrepôts ; Mery, secrétaire des prud'hommes ; E. Preschez, ancien avoué ; A. Fesq, directeur du service de sauvetage et des signaux de la Chambre de commerce ; J. Palissen, ancien chef guetteur du sémaphore de la Chambre de commerce ; Freger et Rebourg, anciens directeurs d'école ; Ch.-A. Marande, président de la Ligue coloniste ; A. Pimare, président de l'Union des Commerçants ; A. Damy, directeur intérimaire de l'Ecole supérieure de commerce ; Meriot, directeur de la Société d'Affrètement ; Augustin Normand, constructeur, et de nombreux membres du personnel des diverses administrations de notre ville.

La cérémonie religieuse avait lieu à l'église Saint-Joseph.

Au cimetière Sainte-Marie, les personnes présentes ont présenté une fois encore leurs condoléances attristées à la famille du regretté défunt.

M. Henri Amphoux

Dans l'après-midi de mardi une imposante assemblée de parents et d'amis se trouvait au Temple protestant de la rue du Lycée pour assister au service funèbre de M. Henri Amphoux, pasteur honoraire de l'église réformée du Havre.

Aux premiers rangs de l'assistance nous avons remarqué MM. Serrurier, adjoint ; Basset, Masquelier, Coulon, de Grandmaison, De Coninck, E. Duplat, Anfry, conseillers et anciens conseillers municipaux ; Guillard, conseiller général ; Du Pasquier, Godet, Roederer, membres de la Chambre de Commerce ; Hoetkens, consul de Belgique ; Cremer, consul de Grèce ; Kronheimer, consul de Salvador.

MM. les pasteurs Bost et Cerisier, de Montivilliers, assistaient à la cérémonie en tenue pastorale.

Signalons également MM. Ducrocq, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Sturmlinger, ingénieur municipal ; A. Normand, constructeur ; Sigaudy, ingénieur en chef des Forges et Chantiers ; Michel Schmitt, ingénieur des travaux du port ; Lafaurie, président du Tribunal de commerce ; de Montfleury, juge d'instruction ; Leprince, armateur ; Dany, directeur de l'Ecole supérieure de commerce ; Maître-Pierre, sous-directeur des Hôpitaux ; Senn, président de la Société d'Enseignement par l'Aspect ; Randolet, administrateur-délégué du journal *Le Havre* ; Taconet, président, et Vidal, secrétaire de la Société des Régates ; Woollett, vice-président de la Société d'Enseignement musical ; Gosselin, notaire ; A. Levarey, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats ; D. Renault, Jacquot, P. Roussel, avoués ;

MM. les docteurs Dufour, Deville, Caudray, Lansiès, Frottier, Leroy, Balard d'Herlinville, le personnel et de nombreux blessés militaires de l'hôpital Franklin avaient tenu également à témoigner à M. le docteur Engelbach, gendre du défunt et à sa famille de l'estime qui les entourent.

M. le pasteur Lafon, a prononcé en cette circonstance de touchantes allocutions dans lesquelles il a évoqué les hautes qualités morales, les grandes qualités de cœur de celui qui pendant plus de cinquante années consacra au devoir pastoral une ardeur inlassable et un dévouement absolu.

Après l'éloge du regretté défunt, M. le pasteur Bost a présenté à la famille les excuses des pasteurs Granier et Lelièvre, mobilisés, et a récité les prières.

M. Jules Cabana

Mardi matin ont eu lieu, à l'Hospice Général, les obsèques de M. Jules Cabana, médecin aide-major au 1er régiment de marche colonial, dont nous signalions ces jours-ci le décès à la suite de blessures reçues sur le front.

M. le contre-amiral Biard, gouverneur du Havre ; M. le colonel Caton-John, directeur du service de santé de la base anglaise ; le corps médical militaire de notre ville et la plupart des officiers de la garnison assistaient aux obsèques de ce jeune et vaillant major.

Le char était orné de magnifiques couronnes et gerbes de fleurs, offertes notamment par MM. le colonel Caton John, directeur du service de santé à la base anglaise au Havre ; les officiers du corps de santé, les officiers de la garnison du Havre et les médecins civils de la ville.

Interprète des sentiments de ses collègues, M. Bailly, médecin-chef des services sanitaires, a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le gouverneur,

Mesdames et Messieurs,

Celui que nous conduisons aujourd'hui dans ce champ de deuil et d'éternels regrets était non seulement un officier de troupes, mais un officier du corps de santé. Aussi, nous qui sommes tout à la fois ses camarades et ses confrères, sommes-nous étreints par une commune douleur, partageant une double émotion et une double tristesse.

Notre jeune camarade, l'aide-major Cabana, succombant dans sa vingt-sixième année, au printemps de la vie, sortait à peine de l'Université. Entré à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon, en novembre 1912, il quittait brusquement cette Ecole en août dernier, appelé à son poste de mobilisation comme médecin auxiliaire dans un groupe de brancardiers du 11e corps d'armée.

Ceux d'entre vous qui connaissent la vie du médecin militaire sur le champ de bataille n'ignorent pas à quel complet sacrifice de soi même, il faut consentir, dès le premier jour, lorsque l'on est appelé comme médecin auxiliaire dans un groupe de brancardiers. Poste d'honneur s'il en fut, mais aussi poste de danger pour celui qui s'en va seul au milieu du combat, puis plus tard, durant la nuit, au fracas des dernières explosions, pour rechercher les malheureux blessés. Poste de danger, encore plus grand aujourd'hui que jamais avec des ennemis tels que les nôtres volontairement oublieux de la mission médicale.

Cette lourde tâche notre camarade l'assuma depuis le mois d'août jusqu'en mars dernier, au milieu de tous les combats.

Nommé aide-major de 2e classe le 20 mars 1915, il était affecté au 1er régiment de marche colonial. Malheureusement il ne devait pas partager longtemps les dangers de notre vaillante et héroïque infanterie coloniale. Le 27 avril, durant cette gigantesque bataille d'Ypres, aux assauts furieux et meurtriers, il était, pendant qu'il secourait les blessés sous un feu violent, atteint par un éclat d'obus, déterminant une plaie longue et profonde.

La blessure, grave en elle-même, n'eût peut-être pas mis en danger la vie de notre camarade si, de plus, la maladie n'était pas survenue. On dirait qu'ici la fatalité a voulu montrer ce qu'est vraiment le médecin d'armée, d'un côté exposé à tous les risques de la bataille, menacé de l'autre par tous les risques de l'infection au chevet des malades qu'il soigne.

L'aide-major Cabana est mort noblement, victime du devoir militaire, victime du devoir professionnel. Quelques heures avant son décès, il avait fait l'objet d'une proposition largement méritée ; nous aurions voulu que sur son cercueil pût être posée la croix de la Légion d'honneur. La mort n'a pas laissé le temps d'obtenir pour lui cette ultime récompense, destinée — dans notre pensée — à consoler, si la chose était possible, ses infortunés parents, qui ont perdu en lui leur unique enfant, juste sujet d'orgueil.

Puisse le concours sympathique et ému de tous à cette imposante cérémonie, apporter un tempérament à leur immense douleur ! Le nom de leur fils sera inscrit sur les plaques commémoratives de marbre du Val-de-Grâce, au livre d'or des médecins d'armée pour rappeler, comme exemple à suivre aux anciens et aux jeunes, sa conduite sublime et généreuse, dans cette lutte effroyable, unique dans l'histoire des peuples.

Aide-major Cabana, cher camarade, mort au champ d'honneur, je vous adresse un suprême adieu.

Reposez en paix dans les plis de notre drapeau.

M. Paul Lecointe

Les obsèques de M. Paul Lecointe, chef de section de la Manufacture des Tabacs, ont eu lieu mardi matin, en présence d'une nombreuse assistance, aux premiers rangs de laquelle on remarquait MM. Benoist, sous-préfet ; Génestal, conseiller général ; Encontre, conseiller municipal ; Vilfroid, directeur de la Manufacture des Tabacs ; Blondeau, ancien directeur au Havre, administrateur général des Tabacs au ministère des finances, venu spécialement au Havre pour cette funèbre solennité ; la plupart des chefs de services de la Manufacture des Tabacs ; Noël, directeur du Mont-de-Piété.

Le regretté défunt, qui fut le président-fondateur de la Société de secours mutuels des Tabacs, et le secrétaire-général de la Société de secours mutuels Saint-Joseph, fut accompagné à sa dernière demeure par de nombreux mutualistes, signalons notamment : MM. Lavergne, vice-président, et Preteux, secrétaire-adjoint de la Société Saint-Joseph ; Bidier, vice-président ; Baudry, trésorier ; Cognard, secrétaire-adjoint, les administrateurs hommes et dames de la Société du Personnel des Tabacs ; Doudement, délégué de la Société de secours mutuels Sainte-Marie ; Schmidt, président du Comité de défense des intérêts généraux du 6e canton ; Randolet, administrateur-délégué du journal *Le Havre*.

De nombreuses et superbes couronnes recouvraient le char. Sur les rubans se lisaient les inscriptions suivantes : La Direction des Tabacs ; La Société de secours mutuels du personnel de la direction des tabacs à son regretté président ; Les préposés de la direction des tabacs à leur collègue ; Offert par le personnel des tabacs ; le Conseil d'administration de la Société de secours mutuels Saint-Joseph à son regretté collègue ; La Société de secours mutuels Saint-Joseph à son regretté secrétaire.

Au cimetière, M. Vilfroid, directeur de la Manufacture des Tabacs, a pris le premier la parole. Il a fait l'éloge du défunt qui, après une carrière toute de labeur et de dévouement, avait pris sa retraite, il y a un an, comme chef de section principale. Mais de graves événements sont alors survenus.

Au moment où la mobilisation enlevait à la Manufacture bon nombre d'agents de tous grades, dit M. Vilfroid, sacrifiant son repos si bien gagné, si nécessaire à sa santé, il venait, avec une entière abnégation, apporter à l'Administration le précieux concours de son expérience, et assumait avec un dévouement digne d'éloges, une tâche particulièrement lourde en ces circonstances difficiles.

Qu'il en reçoive nos sincères remerciements....

Nous savons l'étendue de la perte qui frappe sa famille éplorée en la personne de M. Lecointe, mari affectueux, excellent père, parent affectionné, car nous avons appris à apprécier l'homme par les témoignages de sa bienveillance inlassable, par les services qu'il ne cessait de rendre a tous dans les œuvres de solidarité et de mutualité vers lesquelles l'avaient porté son esprit de dévouement et l'excellence de son cœur.

Pour moi je perds en lui un collaborateur des plus aimés et des plus précieux, la connaissance qu'il avait des hommes et des choses m'en faisait rechercher les avis et j'avais pour lui la plus grande estime et la plus sincère affection.

Puisse ce témoignage de l'unanime regret que sa fin prématurée met au cœur de ceux qui l'ont approché, atténuer la douleur de sa famille devant qui je m'incline respectueusement...

M. Génestal, en qualité de président de la Société de secours mutuels Saint-Joseph, a tenu à saluer l'ami fidèle dont la disparition va faire un très grand vide dans les rangs de la Société.

Ayant rappelé la vie de labeur de M. Lecointe et évoqué l'aimable réunion au cours de laquelle on fêta, il y a deux ans, l'attribution à M. Lecointe de la médaille d'or de la Mutualité, qui, après les palmes académiques, était venue récompenser ses mérites mutualistes, M. Génestal dit alors quel fut son zèle, quelle amitié il prodigua à tous les sociétaires, combien sa vive intelligence et son jugement sûr étaient appréciés des mutualistes.

« Aussi, dit-il en terminant, n'est-ce pas seulement au nom des 500 membres de la Société Saint-Joseph, mais au nom de tous les mutualistes havrais, que je salue d'un cœur profondément attristé sa dépouille mortelle et lui adresse un dernier hommage et notre sincère reconnaissance.

» Puisse le témoignage de nos vifs regrets adoucir la douleur de sa veuve et de ses enfants.

» Cher ami Lecointe, votre souvenir restera vivant parmi nous. Adieu pour la dernière fois, adieu. »

M. Bidier, vice-président de la Société des Tabacs, relate à son tour la vie toute de dévouement de celui qui vient de disparaître. Il rappelle comment, il y a 24 ans, lorsqu'un groupe d'amis songea à doter le personnel des Tabacs d'une Caisse de secours mutuels, ils firent appel au concours de M. Lecointe, et dans quelles conditions il assuma, avec une précieuse compétence la présidence de la Société.

En terminant, M. Bidier exprime à la famille les sentiments de profonde sympathie qui entourent le défunt.

M. Baudry, chef de section principal, se faisant l'interprète des sentiments des préposés, se plait à dire qu'elles furent l'affabilité, l'aimable camaraderie, la claire intelligence de l'ami dévoué et sûr qui vient de disparaître.

L'orateur rappela ensuite comment ayant pris sa retraite le 1er avril 1914, après 38 ans de service actif, M. Lecointe, que l'estime de tous entourait, fut, à la mobilisation, rappelé à son poste, payant ainsi, à un âge avancé sa dette à la patrie.

Ce fut un cœur aimant et généreux qui ne laissera que des regrets.

Après ces allocutions, l'assistance est venue exprimer à la famille les sentiment d'estime que tous professaient pour M. Lecointe.

Voir exposés dans nos vitrines les deux modèles de pharmacie de campagne indispensables à nos soldats sur le front : En vente pharmacie droguerie du **Pilon d'Or**, 20, place de l'Hôtel-de-Ville.

Un Episode de la Guerre

Un enfant de la Douane, M. Eugène Poindefer, actuellement incorporé au 24e régiment d'infanterie, a été blessé le 25 mai dernier en prenant part à une attaque.

Et voici avec quelle simplicité héroïque il relate cette aventure dans une lettre adressée à son frère, également douanier :

J'ai reçu une première blessure à la jambe gauche, en dessus de la cheville, à la naissance du mollet Malgré cette blessure, j'ai suivi les camarades jusqu'à la tranchée boche. A environ un mètre avant d'y arriver, j'ai reçu une seconde blessure en haut du bras gauche. J'ai encore continué, mais à environ 10 mètres de la deuxième tranchée arrive un obus qui me soulève en l'air, à quelle hauteur, je ne sais. L'affaire de quelques secondes et je suis debout, mais j'ai une blessure au flanc gauche. Je retourne vers l'arrière Dans la première tranchée boche, il y avait un officier de chez nous qui était blessé et venait d'être pansé par deux Boches qui avaient échappé à notre vue en passant. Je voulais les « zigouiller », mais, comme il pansaient notre officier, celui-ci me demanda de ne pas leur faire de mal, chose à laquelle je me soumis par égard à notre sous-lieutenant. Je les fis déséquiper et les fouillai pour me rendre compte qu'ils n'avaient pas d'armes sur eux ; ils avaient chacun un couteau de poche qu'ils m'ont remis et que je garde. Après, nous avons été contre-attaqués, nous nous sommes défendus et avons réussi à nous replier chez nous et cela a duré deux heures moins un quart. Malgré mes blessures, je suis heureux d'm'en être tiré à bon compte. Nous sommes soignés ici très bien dans un sanatorium.

Pain des Prisonniers

Par les soins de Mme Menard, directrice de l'Ecole communale, rue Dauphine, une somme de 800 francs a été réunie pour le Pain des prisonniers.

Souscriptions et Dons

Nous avons reçu les sommes suivantes destinées à la Croix-Rouge :

Le personnel de la 6e subdivision des Ponts et Chaussées du port du Havre (Union des Femmes de France), fr. 90 30.

Au nom du personnel ouvrier et employés des Ateliers d'Artillerie de MM Schneider et Cie (Usines d'Harfleur et du Hoc), il a été déposé dans nos bureaux une somme de fr. 185 80 à titre du 18e versement pour venir en aide à nos soldats.

Cette somme est destinée à être répartie entre les trois sociétés de la Croix-Rouge Française :

La moitié à la Société de Secours aux Blessés militaires .... F.	92 90
Un quart à l'Union des Femmes de France	46 45
Un quart à l'Association des Dames Françaises	46 45
Total .... F.	185 80

Les administrateurs, employés et ouvriers de la Compagnie française des Extraits Tinctoriaux et Tannants ont réparti comme suit le neuvième prélèvement opéré sur leurs émoluments et salaires (mois de mai) :

300 fr. »»	au Conseil National des Femmes Françaises (œuvre des Réfugiés).	
460 » »»	au Gouvernement belge pour les Réfugiés.	
460 » »»	au Consul de Belgique, pour les Réfugiés.	
300 » »»	à l'Agence des Prisonniers de Guerre.	
656 » 75	à la Société Française de Secours aux Blessés militaires.	
328 » 40	à l'Association des Dames Françaises.	
328 » 40	à l'Union des Femmes de France.	

Total 2.113 fr. 55

De plus, une réserve de 20 0/0 a été faite pour venir en aide aux familles des ouvriers de la Compagnie victimes de la guerre.

Don pour les blessés militaires (9e versement) : MM. Gaston Brière, brigadier de police, 5 fr. ; Edgard Fontaine, brigadier de police, 5 ; Adolphe Dupré, sous-brigadier, 3 ; Albert Lebret, gardien de la paix, 3 ; Hippolyte Fouligny, gardien de la paix, 1 25 ; Eugène Deschamps 1. — Total : 18 25.

Les Insoumis

Les recherches continuent avec activité à travers notre ville par la gendarmerie et la police afin de mettre la main sur les individus qui ne se sont pas soumis aux lois militaires, ainsi que le devoir l'impose.

Parmi les arrestations opérées ces jours-ci, de nombreux individus ont été invités à régulariser leur situation, ce qui sera vérifié par la suite.

Ceux dont voici les noms ont été incorporés immédiatement :

Théodore Génin, âgé de 38 ans, demeurant rue de Paris, 75.

Louis Perrol, âgé de 25 ans, demeurant rue Bazan, 34.

Joseph Morisse, âgé de 39 ans, demeurant rue Bazan, 9.

Jules Morin, demeurant rue de Saint-Romain, 95.

Pierre Houllier, sans domicile.

Jean Pichon, arrêté sur un ponton.

Pierre Jackobe, demeurant rue de Bapaume, 6

François Ulliac, demeurant rue d'Iéna, 37.

Henri L'Epine, sans domicile.

Gabriel Morin, demeurant à Montivilliers.

Louis Ravignault, demeurant rue Hélène, no 12.

Ernest Baudet, demeurant à Montivilliers.

Eugène Debain, demeurant à Froberville.

Fernand Achermann, demeurant rue des Galions, 29.

Trouvé Mort

Un nommé Louis Lebossé, âgé de 56 ans, garçon boucher, chez Mme Leprestre, demeurant rue de l'Eglise, 46, a été trouvé mort dans sa chambre, hier matin, par le jeune commis de la boucherie.

Il était étendu sur son lit en travers, ses pieds touchant le sol. Sa mort qui paraissait naturelle devait être survenue huit heures auparavant.

De l'enquête à laquelle M. Jenot, commissaire de police du quartier s'est livré, il résulte que Lebossé était malade depuis plus de six mois d'une laryngite qui a dû occasionné sa mort.

M. le docteur Loir a été requis pour examiner le défunt.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Thérèse

Un Pendu

Lundi, vers midi, M. Riou, demeurant rue François-Mazeline, 33, a trouvé son voisin, M. Amateur Gueguen, âgé de 46 ans, employé au chemin de fer, pendu à la porte de sa chambre. La mort avait fait son œuvre.

De l'enquête entreprise par M. Antoine, commissaire de police, il résulte que M. Gueguen était malade depuis très longtemps et qu'en outre il donnait des signes de dérangements cérébraux.

Malade sur la Voie Publique

Hier matin, vers 10 heures, l'agent Donnet a recueilli, malade sur la place de l'Hôtel-de-Ville, une femme dont il a été impossible de connaître l'identité. Cette femme était vêtue pauvrement. Elle avait le délire. Elle fut transportée à l'Hospice Général.

OBSÈQUES DE MILITAIRE

Les obsèques du soldat Alfred CLAIRER, marin de l'Etat à bord du contre-torpilleur *Harpon*, domicilié à Neuville-sur-l'Escaut (Nord), auront lieu le mercredi 9 juin, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis*.

Communications Diverses

Ligue Française d'Education Morale

Séance du 29 Mai 1915

Sous la présidence de M. P. SIMON

Le président informe l'assemblée qu'une délégation des Sociétés havraises intéressées a été entretenir M. l'amiral Charlier de la question de l'alcoolisme.

M. R... rend compte de l'audience de M. l'amiral Charlier. Celui-ci s'est montré bien disposé pour l'œuvre antialcoolique mais son départ ne laisse plus à son attitude et à ses paroles qu'un intérêt historique

M. S... rappelle les décisions récentes de M. le général Goiran, commandant la 3e région et de M. le préfet de la Seine-Inférieure.

L'assemblée est unanime à en apprécier la valeur mais l'application au Havre est difficile étant donné l'insuffisance de la police.

M. B... est d'avis que seule une mesure radicale, l'interdiction absolue de la vente de l'alcool pendant la guerre, donnerait des résultats appréciables. L'application lui en paraît possible au Havre grâce à notre situation de place de guerre et au concours des administrations de la régie et de l'octroi.

L'assemblée décide qu'une démarche collective analogue à la précédente sera faite auprès de M. l'amiral Biard pour l'entretenir de la question.

Sur la question de la licence des rues, M. S... informe l'assemblée de la présence en notre ville de dames anglaises venues de Liverpool pour s'occuper de la situation au Havre. Les personnes que ces questions intéressent sont invitées à se mettre directement en rapport avec Miss Higson, à l'Y. M. C. A., 75, boulevard de Strasbourg.

Sur la question des Ligues de Bonté et de leur propagation dans les écoles, M. R... rend compte des très intéressantes expériences qu'il a faites.

Il serait fort à désirer que ces expériences fussent renouvelées dans beaucoup d'écoles.

POUR VOTRE MONTRE-BRACELET
VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX
CHEZ GALIBERT, 16, Place de l'Hôtel-de-Ville
100 MODELES de 12 à 900 fr.
Spécialité de Cadrans lumineux

Un vœu, relatif à la nécessité d'éclairer l'opinion publique sur les procédés d'espionnage des Allemands et de faire comprendre à tous les Français qu'ils doivent exiger de leurs gouvernants des lois protectrices contre leur pénétration pacifique, de façon que les Allemands ne puissent exercer en France de fonctions publiques, est retiré par son auteur comme ne rentrant peut-être pas dans le cadre des délibérations de la Ligue.

Mlle G... émet aussi le vœu que dans toutes les écoles et à tous les degrés de l'enseignement, depuis les écoles maternelles jusqu'à l'Université, les maîtres apprennent à leurs élèves à bien connaître la guerre de 1914-1915, ses causes, son caractère, ses effets et leur montrent que le culte exclusif de la force et le mépris du droit conduisent tôt ou tard une nation à la faiblesse et à la ruine.

Ce vœu, appuyé par M. R..., et illustré par Mme G... d'exemples fort intéressants pris dans des copies d'écolières, est adopté à l'unanimité.

Bourses communales dans les Lycées. — Examens. — Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 1914, des examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses communales dans les Lycées du Havre auront lieu, savoir :

Au Lycée de jeunes filles, le jeudi 17 juin, à 8 h. 1/2 du matin ;

Au Lycée de garçons, le jeudi 17 juin, à 8 heures du matin.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un [illegible] de naissance de l'enfant, devront être remises, soit à M. le [illegible] provis[illegible] ou à Mme la directrice du Lycée de jeunes filles, soit [illegible] au bureau de l'Instruction publique, au plus tard deux jours avant les dates fixées pour les examens.

Pour le Lycée de garçons, les candidats devront être âgés de moins de 12 ans au 1er janvier de cette année, pour la première série ; de moins de 13 ans, pour la 2e série, etc.

En outre, la demande d'inscription devra contenir une déclaration faisant connaître si le candidat désire subir les épreuves pour l'enseignement A (avec latin) ou l'enseignement B (sans latin). Il n'est plus accordé de bourses dites d'essai pour entrer en septième.

Pour le Lycée de jeunes filles, les postulantes aux bourses communales devront avoir l'âge réglementaire pour entrer en première année de l'enseignement secondaire.

Préparation militaire des jeunes gens de la classe 1917. — La 24e séance de préparation, spécialement réservée au tir à longue distance, aura lieu dimanche prochain 13 juin, au polygone du Hoc.

Réunion des tireurs place Jules-Ferry à 7 heures du matin, départ en colonne de marche à 7 h. 15.

La séance commencera à 8 h. 30, pour se terminer à 11 heures précises.

Les tireurs devront être tous présents à l'appel qui aura lieu à 8 h. 15 pour le classement par cible.

Tir au fusil Gras, 2 cibles ; tir au fusil Lebel (concours), 2 cibles, 8 balles : 2 d'essai, position facultative ; 3 balles debout, 3 balles à genou.

Les cibles Lebel sont réservées aux tireurs ayant pris part aux trois séances de mai.

Commissaires de service : MM. Lejard, Fréret, Tribout, Podesta, Auvray, Bouquetot, Fanonnel, Gaillandre père.

Service des Poids et Mesures. — Le vérificateur des poids et mesures du Havre prévient le maire de la commune du Havre que les opérations de la vérification périodique ont été terminées le 15 mai 1915 et que c'est à partir de cette date que commence le délai fixé par l'article 4 de la loi du 31 décembre 1907 qui spécifie que : « le droit de vérification est exigible en une seule fois, quinze jours après la clôture officielle des opérations dans la commune ou quinze jours après la date de la publication du rôle si cette date est postérieure. »

Le délai imparti pour les réclamations court également de la clôture des opérations dans la commune ou de la date de la publication du rôle si cette date est postérieure, sans préjudice du délai spécial prévu pour les cas de faux ou double emploi par l'article 4 de la loi du 29 décembre 1884.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

Mercredi 9 courant, à 8 h. 3/4 du soir, Réunion du Conseil d'Administration.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Lyre Havraise. — Les sociétaires sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu le jeudi 10 juin, à 9 heures précises, à l'Hôtel de Ville, salle des Gardes. — Très urgent.

Eclaireurs de France. — Dimanche 13 juin, réunion à 7 heures, place Jules-Ferry.

Tenue complète de campagne, chapeau pour tout le monde.

Exercice de tir au Hoc. Emporter un repas à cuire ; bois, sucre et café.

Eclaireurs Français (L. E. N.). — Réunion obligatoire des Eclaireurs, ce soir, à 8 h. 1/4, Hôtel de Ville, salle B. — Questions diverses.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sainte-Adresse

Avis. — Les personnes n'ayant pas touché le montant de leurs allocations le 7 juin sont invitées à se présenter pour encaissement des susdites allocations à la mairie de Sainte-Adresse le jeudi 10 juin courant, de 8 heures à 9 heures du matin.

Sanvic

Prix du pain. — Par arrêté du 6 juin, approuvé le 7 par M. le préfet, le prix du pain a été fixé à 0 fr. 45 le kilogramme, soit 1 fr. 35 le pain de 3 kilogrammes.

Montivilliers

Vol. — Une plainte a été déposée à la gendarmerie, qui a dressé procès-verbal à Mme X..., demeurant à Fontaine-la-Mallet, prise en flagrant délit de vol aux Galeries de Montivilliers, rue Oscar-Germain.

Médaille militaire. — Les insignes de la médaille militaire ont été remises par M. l'amiral Biard, gouverneur du Havre, au très estimé M. Rolin, maréchal des logis de gendarmerie de notre ville.

Nous sommes heureux de lui présenter nos plus vives félicitations pour cette récompense bien méritée.

Lillebonne

Nécrologie. — Samedi dernier, est décédé, après une courte maladie, M. Emile Auger, conseiller municipal et commerçant à Lillebonne. A l'inhumation qui a eu lieu lundi matin, une nombreuse assistance a accompagné le défunt à sa dernière demeure. Une délégation du Conseil municipal ayant à sa tête M. Legendre, adjoint, les fonctionnaires municipaux, les représentants des diverses Sociétés locales, auxquelles M. Auger appartenait à titre actif ou honoraire, avaient pris place dans le cortège.

Au cimetière, M. Legendre, adjoint au maire, a, au nom de la municipalité, prononcé quelques paroles d'adieu émues et rendu justice aux qualités de bon sens, de droiture et de sage modération qui caractérisaient M. Auger.

M. Auger laisse six enfants, dont deux fils actuellement sous les drapeaux. A cette famille éplorée nous adressons également nos condoléances émues.

Fécamp

Pour les Soldats devenus aveugles. — M. le contre-amiral Biard, gouverneur du Havre, est venu dimanche à Fécamp, honorer de sa présence le concert organisé au Casino pour l'œuvre des soldats et des marins devenus aveugles à la suite de leurs blessures.

Arrivé vers onze heures, l'amiral s'est rendu à l'état-major belge, où le colonel Godts lui a présenté ses officiers. Il a visité ensuite l'hôpital de l'Union des Femmes de France, au Collège de filles. Déjà, dans un voyage précédent, il avait visité les hôpitaux de la Bénédictine et de la Croix Rouge anglaise.

A son arrivée au Casino, il a été salué par le colonel Godts et les officiers belges, et la musique militaire du centre d'instruction a joué la *Marseillaise*, à laquelle il a demandé lui-même la *Brabançonne*.

Les autorités militaires et civiles : MM. le capitaine Servain, commandant d'armes ; R. Duglé, maire ; R. Gayant, conseiller général ; L. Soublin, adjoint au maire, l'ont entouré. On remarquait parmi l'assistance : MM. G.-P. Diéterle, maire de Criquebeuf, le dévoué organisateur du concert ; Vignole, administrateur de la marine ; Audard, médecin chef des hôpitaux militaires ; de nombreuses dames infirmières et la plupart des blessés convalescents.

Mlle Alice Diéterle a chanté avec le plus grand succès. Les quatre artistes recrutés par M. Diéterle ont enlevé, eux aussi, tous les applaudissements. MM. Bordes-Pène, violoncelliste ; Vanypre, pianiste-accompagnateur, sur un piano prêté par M. Eckyan, dentiste, le soldat Aldorès, baryton de la Gaîté Lyrique, et enfin le sergent G. David, ténor de l'Opéra-Comique, ont exécuté un programme patriotique et artistique absolument choisi.

M. David, notamment, a enthousiasmé la salle avec deux œuvres nouvelles : *Les Poilus* et *La Lettre d'un Mobilisé*, dus à M. André Fiquet, de Sassetot-le-Mauconduit, ancien directeur de la Société des Trompettes, au Havre. La *Marseillaise*, chantée par M. David, a suscité une chaude ovation.

Le concert s'est terminé par une partie cinématographique, due à M. Gauvin fils, avec des films d'actualité.

Il a été recueilli un joli denier, augmenté encore par les billets de la loterie qui sera tirée sous peu.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 8 juin. — Geneviève BENARD, rue de Cronstadt, 68 ; Paul HORLAVILLE, rue Percanville, 23 ; Marcel EVRARD, place du Vieux-Marché, 25 ; Maurice FAUVEL, rue Fénelon, 15 ; Irma DEBRUYNE, rue Percanville, 16.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 47 fr.
Bicyclettes "*Touriste*" *entièrement équipées à* **150 f.**

DÉCÈS

Du 8 juin. — Maurice SOREL, 6 ans 1/2, rue d'Austerlitz, 1 ; Amateur GUÉGUEN, 47 ans, employé de chemin de fer, rue François-Mazeline, 33 ; Philomène BATTARD, épouse LE FORESTIER, 37 ans, sans profession, rue Robert-Surcouf, 25 ; Virginie COEPELLE, veuve REVERT, 75 ans, sans profession, Hospice ; Honoré BARRY, 62 ans, sans profession, Hospice ; Juliette COLLOT, épouse PEARCE, 34 ans, repasseuse, rue du Grand-Croissant, 15 ; Mélanie DELAUNAY, veuve MARTIN, 79 ans, sans profession, rue de Pardieu, 11 ; Naïda, BUMONT, 74 ans, sans profession, rue de Normandie, 192 ; Eugène TALBOT, 50 ans, journalier, rue du Docteur-Fauvel, 15 ; Léonie DAVID, épouse VATINET, 40 ans, sans profession, rue d'Iéna, 3 ; Victor MOTTELAY, 74 ans, cordonnier, rue de Montivilliers, 68 ; Louis COMBE, 2 ans, rue Dauphine, 25 ; Denise MOULIN, 2 ans, à Bléville ; Louis BERTIN, 50 ans, gardien de la paix, rue Lesueur, 67.

TRANSCRIPTIONS DE DECÈS

Jean GAUTHIER, 55 ans, adjudant au 53e bataillon de chasseurs à pied, domicilié rue de Neustrie, 18 ; Edouard LEMESLE, 21 ans, soldat au 132e d'infanterie, domicilié au Havre ; Robert BEUZEBOSC, 22 ans, soldat au 37e d'infanterie, domicilié rue Victor-Hugo, 69 ; Désiré LECOMTE, 27 ans, soldat au 114e d'infanterie, domicilié rue Hélène, 54 ; Léon LIBERGE, 31 ans, soldat au 129e d'infanterie, domicilié rue Magellan, [illegible] ; Pierre MORIN, 36 ans, soldat au 24e d'infanterie, domicilié rue des Drapiers, 67 ; Fernand ROBBES, 21 ans, sergent au 150e d'infanterie, domicilié rue Joubert, 14 ; Jean ANGLADE, soldat au 274e d'infanterie, domicilié rue Joseph-Morlent, 9 ; Jules GERMAINE, 33 ans, sergent au 66e d'infanterie, domicilié rue Molière, 4 ; Elisée HÉRANVAL, 33 ans, soldat au 74e d'infanterie, domicilié rue Augustin-Normand, 143.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 93

Mort au Champ d'Honneur

M. COTTARD, notaire à Goderville, et Mme COTTARD ; M. et Mme Georges COTTARD ; MM. Adrien, René et Robert COTTARD ; Mme COTTARD mère ; M. et Mme Paul DUPARC et leurs Enfants ; Mlle Marie COTTARD ; M. et Mme Paul COTTARD ; M. et Mme LE GAY et leurs Enfants ; M. et Mme Joseph SAMPIC et leur Fils ; M. Alfred COTTARD, ses Enfants et Petits-Enfants ; Mlle Albertine DUPARC ; Mme Oscar DUPARC et ses Enfants ; Mme CAPLAIN ; M. et Mme Henri DUPARC et leur Fille ; M. et Mme Jules COTTARD ; M. et Mme BLANCHEMIN et leurs Enfants ; M. et Mme JOUFFRET et leurs Enfants ; M. Gustave VASON, les Familles AUBIN, MONGNET et MARICAL,

Ont la douleur de faire part de la mort de

Monsieur Paul-Constant COTTARD

Jeune Soldat au 114e de ligne

tué à l'ennemi le 10 mai, âgé de près de 22 ans,

Leur fils, beau-fils, frère, beau-frère, petit-fils, neveu, petit-neveu et cousin,

Et vous prient de vouloir bien assister au service religieux qui sera célébré à sa mémoire le vendredi 11 juin, à neuf heures et demie, en l'Eglise de Goderville, où l'on se réunira.

Cet avis tiendra lieu de lettre d'invitation. 7.9(491)?

Mme veuve Léon CLERC ; M. et Mme Léon CLERC, leurs Enfants et Petits-Enfants.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean-Henri CLERC

Caporal au 329e Régiment d'Infanterie

tué à l'ennemi le 11 mai, dans sa 29e année.

Et vous prient de bien vouloir assister au Service pour le repos de son âme, qui sera dit le Jeudi 10 courant, à dix heures du matin, en l'église Saint-Martin d'Harfleur.

Une Messe sera dite le Vendredi 11 courant, à neuf heures du matin, en l'église Notre-Dame du Havre.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu

(575z)

M. et Mme Hippolyte JOUEN, leurs Enfants et Petits-Enfants ; M. Jules HINAULT et sa Fille ; M. et Mme HAEBERLI et leurs Enfants ; de Suzanne, André et Yvonne LEMÉE, ses enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants, de la Famille MARTIN et des Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame MARTIN, née DELAUNAY

décédée le 8 juin 1915, à 5 heures du matin, au Havre, dans sa 79e année.

Et vous prient de bien vouloir assister aux service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 9 courant, à trois heures du soir, au Temple protestant de Montivilliers, où l'on se réunira.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

? (650z)

Mme Victor FRANQUE, son épouse ; M. G. YSNEL-FRANQUE, courtier maritime, et Mme G. YSNEL-FRANQUE ; M. et Mme Maurice YSNEL ; M. et Mme Paul FRANQUE, ses enfants ;

MM. Pierre, Jacques, André, Marcel, Raoul et Emmanuel YSNEL, Mlles Marguerite-Marie et Germaine YSNEL, M. Henri FRANQUE, ses petits-enfants ;

Mme Henry FRANQUE, sa belle-sœur ;

Mme des CARREAUX, sa tante ;

M. et Mme LAURENT-TOUTAIN, ses neveu et nièce ;

M. Louis LAURENT-TOUTAIN, son petit-neveu ;

Mlles Madeleine et Cécile LAURENT-TOUTAIN, ses petites-nièces ;

M. Léo RINGEVAL, chevalier de la Légion-d'Honneur, et Mme Léo RINGEVAL, ses cousin et cousine ;

Les autres membres de la famille et les amis ;

M. le Curé de la paroisse Saint Joseph et les Membres du Conseil Paroissial,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor FRANQUE

Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand
Courtier maritime honoraire
Président de la Conférence Notre-Dame de la Société Saint-Vincent-de-Paul
Membre du Conseil Paroissial de l'Eglise Saint-Joseph

décédé pieusement le 6 juin, à huit heures du matin, dans sa 76e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 10 juin, à dix heures du matin, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

On se réunira à l'église.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours, selon le désir exprimé par le défunt.

Des voitures stationneront place Carnot, à partir de neuf heures un quart.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation.

8.9

M. et Mme André SOREL, née LECERF, ses père et mère ; Mme veuve SOREL, sa grand'mère ; M. et Mme Anselme LECERF, ses grands-parents ; M. et Mme LEMARÉCHAL, née SOREL, et leurs enfants ; M. et Mme LIÉGEARD, née SOREL, et leur fils ; M. et Mme Maurice LECERF et leur enfant, ses oncles, tantes, cousins et cousines ; M. et Mme Eugène LECERF et leurs enfants ; Mme veuve Ernest LECERF et ses enfants ; M. et Mme DELAFAYE, née PICOT ; Mlle Léontine PICOT ; M. et Mme Ernest PICOT et leurs enfants, ses grands-oncles, grand'tantes, petites-cousins et petites-cousines ; *Les familles SOREL et LECERF.*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Maurice-André SOREL

décédé le 6 juin 1915, à 9 heures du soir, dans sa 7me année.

Et vous prient de vouloir bien assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu aujourd'hui mercredi 9 courant, à dix heures du matin, en l'église Saint-Léon, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 1, rue d'Austerlitz.

UN ANGE AU CIEL !

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(647z)

M. Marcelin PALFRAY et Madame, née FLOCH ; Mlles Marcelline et Madeleine PALFRAY ; M. Augustin FLOCH ses Enfants et Petits-Enfants ;

Mlle Gilberte DOUIN ;

[illegible]

La Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Numa PALFRAY

Née LE PRIEUR

décédée à Caen, le 5 juin 1915, dans sa 60e année, munie des sacrements de l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le 9 courant, à treize heures trente du soir, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à l'Eglise.

Priez Dieu pour le repos de son Ame

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(629z)

M. et Mme Maurice PIEDOEFER, née LEBOSSÉ, ses enfants ; *M. Jacques PIEDOEFER,* son petit-fils ; *Mme veuve MARTIN et ses enfants. M. et Mme Jean Baptiste LEBOSSÉ et leurs enfants, Mme veuve FLEURY et ses enfants, M. et Mme Eugène FANTIN et leur fils,* ses beaux frères, belles-sœurs, neveux et nièces ; *M. et Mme Armand PIEDOEFER et les Amis,*

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Monsieur Louis LEBOSSÉ

décédé dans sa 58e année, muni des sacrements de l'Eglise

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 9 juin, à quatre heures et demie du soir.

On se réunira à l'église Saint-Nicolas.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

Cet avis tiendra lieu d'invitation.

(670z)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Veuve DORAIN

née Ernestine MARGUERITTE

décédée le 8 juin 1915, à l'âge de 69 ans 1/2, munie des Sacrements de l'Eglise, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à une heure et demie du soir, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 99, rue d'Etretat.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

De la part :

Des Familles DORAIN, MARGUERITTE et SIMON.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Mme veuve Victor MOTTELAY ; Mme veuve Jules MOTTELAY et leurs Enfants ; Mme LEFEBVRE ; M. et Mme LE HERICHON et leurs Enfants ; M. et Mme Théodore MOTTELAY et leurs Enfants ; M. et Mme René LUILLIER ; Les Familles RAY, DORAY, MOTTELAY, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor-Tranquille MOTTELAY

Bottier

Médaillé du Mexique

décédé le 8 juin, à 12 heures, dans sa 74e année,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 10 juin, à quatre heures trente du soir, à l'église Saint-Michel

On se réunira au domicile mortuaire, rue de Montivilliers, 68.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

(668z (?)

M. G. DUCHAUSSOY, Mme DUCHAUSSOY, leurs enfants et petits-enfants, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théodore DUCHAUSSOY

leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé à Arcueil-Cachan le 1er juin 1915, dans sa 48e année.

L'inhumation a eu lieu à Livry (Seine-et-Oise), le 3 juin 1915. ? (651)

M. et Mme Emile PIGERRE et leur Fille ; M. et Mme Georges FOSSAT et leurs Enfants ; M. et Mme Alfred DUBOUR et leurs Enfants ; M. et Mme Paul CARMENT et leur Fils ; Mme veuve Gustave HÉRICHÉ et ses Enfants ; Mme veuve Adolphe PIGERRE et ses Enfants.

Les Familles BUNOUT, OUDARD, JARRIANT et Mlle BARIER, sa servante.

Ont la douleur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Naïda-Julie BUNOUT

leur tante, grand'tante cousine, et amie, décédée le 7 juin 1915, à 6 heures du soir, dans sa 75e année, munie des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le jeudi 10 courant, à neuf heures du matin, en l'église Sainte-Marie.

On se réunira au domicile mortuaire, 192, rue de Normandie.

Selon la volonté de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu

(665)

M. et Mme Ernest AMPHOUY ; Mme Ch.-Henri LERCH ; Mme Gustave ENGELBACH ; le Docteur et Mme Paul ENGELBACH ; M. et Mme Henri ENGELBACH ; les familles AMPHOUX, WOGENSCKY, LERCH, ENGELBACH, les amis et l'Eglise remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux service, convoi et inhumation de

Monsieur Henri AMPHOUX

Pasteur honoraire de l'Eglise réformée [illegible] *du Havre*

Mme veuve VANEUR et ses Enfants, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Georges VANEUR

M. Henri VITTECOQ, mobilisé, son époux ;
M. et Mme OLIVIER, ses père et mère ;
Mme VITTECOQ, mère, *et la famille* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Henri VITTECOQ

Née Lucie-Marie-Annette OLIVIER

Mme Paul LECOINTE, née FOREST, son épouse ;
Mme Veuve RIARD, née LECOINTE, et Mlle Madeleine LECOINTE, ses filles ;
M. Jean RIARD, son petit-fils ;
Mme Veuve Victor LECOINTE et ses Demoiselles ;
M. et Mme J. FOREST et leurs Enfants ;
M. et Mme Y. FOREST et leurs Enfants ;
M. et Mme SOUDAIS, née FOREST, et leurs Enfants ;
M. et Mme G. FOREST, et leur Fille ;
M. et Mme J. LALONDE ;
Mlle E. FOREST ;
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
Des Familles HENRY, LECACHEUX, FRIBOULET, HANIN et des Amis
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Paul-Louis LECOINTE

Chef de section principal des Tabacs en retraite,
Officier d'Académie
Titulaire de la Médaille d'or de la Mutualité et de la Médaille du Travail.

Mme André JUBEAU et ses enfants, la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur André-Jules JUBEAU

Mme François MALANDAIN ;
M. et Mme VASSE, née MALANDAIN ;
La famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur François MALANDAIN

L'Asthme d'Été. - Ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des poussières et des microbes cantonnés dans les fosses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narizol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la Poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Les Obligations de la Défense Nationale

En faisant connaître au pays l'importance des dépenses de juillet à octobre, qui dépasseront un milliard et demi par mois, le ministre des finances a tracé par là même son devoir au pays tout entier. A l'immensité de la dépense doit répondre l'énormité des ressources : les bons et les obligations doivent se souscrire partout.

Les obligations émises à 94 fr. 50, rapportant 5 0/0 d'intérêts payables par anticipation, rapportent en réalité 5.60 0/0 prime comprise. Un projet de loi récemment déposé les assimile pour les placements à remploi aux rentes pour l'Etat. On peut y souscrire chez les comptables publics, dans un bureau de poste, chez son agent de change, chez son banquier, chez son notaire.

Du 1er au 15 juin inclus, le prix net, déduction des arrérages à courir jusqu'au 16 août, lesquels se paient lors de la souscription, ressort à 95.67. R (7959)

Les Frigorifiques de l'Alimentation Havraise

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle pour le *Mercredi 30 Juin 1915*, à trois heures de l'après-midi (15e heure), dans une des salles de l'usine située boulevard de Graville, au coin de la rue Salomon-de-Caus (terrain des Abattoirs), avec l'ordre du jour suivant :

Rapport du Conseil d'administration ;
Rapport du Commissaire des comptes ;
Approbation du bilan des comptes ;
Nomination de Commissaires des comptes pour l'exercice 1915 et fixation de leur allocation.

L'Assemblée se compose des actionnaires de 20 actions au moins ; toutefois, les propriétaires de moins de 20 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

R (640)

EN VENTE
dans nos Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE

des Chemins de Fer de l'ETAT
Etabli au 11 Avril 1915

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de nos Lecteurs, nous tenons à leur disposition sur beau papier, le tableau complet des horaires du Chemin de fer, service établi au **11 Avril 1915.**

Prix : 10 centimes

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR
entre
LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN
par les beaux steamers
Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives, La-Touques, Rapide, Trouville, Deauville, La-Hève, Ville-de-Caen, Castor, Ville-d'Isigny

Juin	HAVRE			HONFLEUR		
Mercredi .. 9	8 -	17 -	— —	10 -	18 45	— —
Jeudi 10	8 —	17 45	— —	10 30	19 -	— —
Vendredi.. 11	8 —	18 15	— —	11	19 30	— —

Juin	HAVRE			TROUVILLE		
Mercredi .. 9	7 45	17 —	— —	9 45	19 —	— —
Jeudi 10	7 45	17 30	— —	9 45	19 —	— —
Vendredi.. 11	7 45	*17 —	— —	9 45	*18 30	— —

Juin	HAVRE			CAEN		
Mercredi .. 9	6 45	— —	— —	6 30	— —	— —
Jeudi 10	6 45	— —	— —	6 45	— —	— —
Vendredi.. 11	7 —	— —	— —	7 —	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*), indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *St-Paul*, ven. de Marseille, est arr. à Alger le 2 juin.

Le st. fr. *Amiral-Troude*, ven. du Havre, est arr. à Bordeaux le 6 juin.

Le st. fr. *Amiral-Sallandrouze-de-Lamornaix*, ven. de la Plata, est arr. à Bordeaux le 7 juin.

Le st. fr. *Amiral-Hamelin*, ven. de Mondros, est arr. à Marseille le 6 juin.

Le st. fr. *Amiral-Latouche-Tréville*, ven. de la Côte d'Afrique, est arr. à Pauillac le 5 juin.

Le st. fr. *St-Simon* est arr. à Barry le 4 juin.

Le st. fr. *St-Barthelemy*, ven. de St-Nazaire, est arr. à Newport le 4 juin.

Le st. fr. *Amiral-Rigault-de-Genouilly*, ven. du Havre, est arr. à Rio-Janeiro le 3 juin.

Le nav. fr. *Neuilly*, ven. de Clyde, est arr. à Valparaiso le 2 juin.

Le st. fr. *Amiral-Fourichon*, ven. du Havre, est arr. à Duala vers le 2 juin.

Le st. fr. *Louisiane*, ven. du Havre, est arr. à Las Palmas le 4 juin.

Le st. fr. *Asie*, ven. de Brest, est arr. à Ténériffe le 4 juin.

Marégraphe du 9 Juin

PLEINE MER	7 h. 3	—	Hauteur	6 » 75
	19 h. 21	—	»	6 » 80
BASSE MER	1 h. 55	—	»	2 » 25
	14 h. 20	—	»	2 » 10

Lever du Soleil..	3 h. 59	N.L.	12 juin	à 19 h. [illegible]
Couc. du Soleil..	19 h. 59	P.Q.	20 —	à 14 h. 34
Lev. de la Lune..	1 h. 33	P.L.	27 —	à 4 h. 36
Cou. de la Lune..	17 h. 14	D.Q.	4 juill.	à 6 h. 3

Port du Havre

Juin	Navires Entrés	ven. de
7	st. ang. *Belford*, Marshall	Philadelphie
—	tr.-m. norw. *Samoa*, Hultmann	Black-River
—	st. suéd. *Flandria*, Backlund	Gothembourg et Rouen
—	st. ang. *Cratloe*, Macdonal	Sunderland
—	st. ang. *Barnton*, Campbell	Sunderland
—	st. ang. *Wisbech*, Adie	Blyth
—	st. fr. *La-Dives*, Bloch	Caen
8	st. ang. *Atherstone*	New-York
—	st. ang. *Normannia*, Kernan	Southampton
—	st. fr. *Hirondelle*, Viel	Caen

Par le Canal de Tancarville

7 chal. fr. *Pierre-Corneille, Indus, Elisabeth, Jean, Rhône* .... Rouen

---

Feuilleton du PETIT HAVRE 120

La Reine des Montagnes

PAR

Henri GERMAIN

TROISIÈME PARTIE

— Puisque tu le sais, inutile de me questionner là-dessus.

— Sans doute, je le sais.

Néanmoins, je te le rappelle, pour bien te convaincre que tu es à ma discrétion, maintenant.

— Que veux-tu dire ?

— Qu'il me serait difficile d'oublier ta canaillerie, chenapan ; laisse-moi te le dire pendant que j'en ai l'occasion.

Et même, si je ne devais pas t'en garder rancune, il faudrait que tu sois bien naïf, malgré ton expérience des hommes, pour t'imaginer que je pouvais oublier cette saleté !

A mesure que Moncal parlait, sa voix devenait plus grave, plus âpre.

Ses traits se contractaient, comme sous l'empire d'une colère intérieure, difficilement contenue jusqu'alors.

Ses prunelles grises avaient un tel éclat de dureté, de haine même, que La Purée s'effara tout de suite.

— Tu es mécontent, fit-il, se faisant très humble ; je comprends ça !

Mais tu m'avais dit que nous venions ici pour parler de nos affaires ?

— Eh bien, est-ce que nous n'en parlons pas, imbécile ?

Ne faut-il pas, avant d'aborder le présent, liquider un passé qui nous gêne ?

— Il vaut mieux l'oublier.

— Non pas ; il faut régler nos comptes anciens.

En achevant, Moncal se leva tout droit dans l'embarcation ; il touchait presque La Purée.

— Tu comprends, poursuivit-il en se penchant vers lui, toute peine mérite salaire, toute action entraîne avec elle, tôt ou tard, ses conséquences forcées.

Ainsi, tu t'es conduit avec nous comme une canaille, tu nous as vendus, il est juste que tu subisses les conséquences de ton acte.

En terminant, Moncal se jeta brusquement sur La Purée et, le saisissant à bras-le-corps, il le fit basculer d'un seul coup par-dessus le bord de l'embarcation.

La Purée, surpris par la soudaineté de l'attaque, tomba dans le fleuve.

Mais ses mains s'étaient accrochées instinctivement aux vêtements de Moncal.

— Gredin, rugit-il, bandit, tu veux donc me noyer !

— Parbleu, pour une fois tu as deviné juste, misérable traître.

Tout en ripostant, Moncal s'efforçait de détacher les mains de La Purée, crispées dans l'étoffe de son veston.

Il n'y parvenait pas.

Alors, il se mit à les frapper de coups de poing répétés et terribles.

Une lutte féroce, épouvantable, s'engagea entre les deux hommes.

La barque, secouée par leurs mouvements violents, dansait et tournoyait d'une façon inquiétante, sans qu'ils s'en aperçussent.

Ils ne parlaient plus, chacun d'eux s'épuisant en efforts surhumains ; mais leurs yeux emplis de haine, leurs bouches crispées, leurs souffles haletants témoignaient assez de leur désir de s'entre-tuer.

Enfin, Moncal, voyant les forces de La Purée s'épuiser par suite de son immersion, tenta un effort suprême.

Il se baissa, se tordit pour atteindre, de la bouche, les mains rivées à lui.

Et il mordit à pleine chair, broya les doigts de La Purée dans ses mâchoires qui se teintèrent de sang.

A ce moment même, le poids des deux hommes, penchés du même côté, fit chavirer brusquement l'embarcation.

Elle se retourna la quille en l'air.

Les deux anciens complices tombèrent ensemble dans les eaux profondes et tourmentées de la Seine.

Moncal avait aussitôt lâché sa proie ; il s'efforçait de se maintenir sur l'eau.

Etourdi par sa chute, il ne voyait plus La Purée, dont la tête seule émergeait encore, à peu de distance de lui.

Tête effrayante, décomposée par la souffrance, la colère, les affres de la mort prochaine, inévitable.

Tête livide dans laquelle des yeux dilatés, hagards, s'ouvraient démesurément en une expression d'épouvante folle.

Cependant, Moncal se ressaisissait peu à peu ; il voyait devant lui la barque flottante, comme une épave bonne à le soutenir.

Il voulut faire un effort pour s'en rapprocher, pour s'y cramponner.

Il s'étendit sur l'eau, lança ses jambes en arrière pour nager.

Tout à coup, une étreinte nerveuse, terrible, lui saisit la cheville, la serra comme dans un étau.

Il devina tout de suite ce qui lui arrivait.

C'était La Purée, mourant, qui s'accrochait à lui.

Il essaya de se débarrasser de cet obstacle sinistre en lançant de grands coups de pied.

Mais le misérable mourant tenait bon.

Le dernier instinct de la conservation le rivait nerveusement et, sans doute, sans conscience à présent, à ce qu'il avait saisi.

Moncal, impuissant à se défaire de ce boulet, sentait ses forces l'abandonner très vite.

Des brouillards étranges passaient devant son regard trouble ; il respirait à peine et le désespoir de son impuissance le rendait presque fou.

Un vertige invincible le saisit brutalement, l'anéantit, lui fit perdre toute notion des choses.

Et, bientôt vaincu par le moribond qui l'entraînait involontairement à présent dans la mort, il coula, descendit à pic dans le fond des eaux glauques, comme remorqué par le cadavre lourd de La Purée.

Au même instant, deux barques de pêche s'approchaient en hâte du lieu de l'accident.

Lorsqu'elles arrivèrent à l'endroit du sinistre, les ondes s'étaient refermées en bouillonnant sur les deux misérables.

En dépit des recherches effectuées, leurs corps, entraînés par le courant, ne furent retrouvés que le lendemain matin, rejetés à la rive par la marée montante...

Le soir même du jour où Moncal achevait ainsi sa misérable destinée, châtié par une sorte d'inexorable fatalité, représentée par La Purée, Paul Duchamp tombait assassiné dans les eaux profondes de la Garonne.

Le malheureux n'avait jeté qu'un seul cri, terrible, éperdu ; mais le cri avait été entendu.

La Vierge indienne, demeurée pensive sur l'escalier du quai, se dressa soudain comme mue par un ressort.

Elle vit de loin l'eau bouillonner, un corps humain se débattre, puis disparaître.

Secouée d'un horrible pressentiment, elle descendit en hâte les marches étroites, jusqu'à la dernière.

L'instant d'auparavant elle avait aperçu distraitement une petite barque se balançant sur l'eau, au pied même de l'escalier.

D'un coup d'œil prompt, elle vit qu'elle était amarrée à un anneau par une corde peu grosse, négligemment nouée.

Elle saisit aussitôt cette amarre et, au risque de se briser les ongles, elle parvint en quelques efforts à la dénouer.

Puis elle sauta dans l'embarcation, au fond de laquelle se trouvaient rangés deux avirons.

Elle les ajusta vivement aux tollets.

Puis, courageuse autant qu'énergique et forte, elle rama de toute la vigueur de ses bras vers l'endroit où elle avait vu disparaître le corps.

Cependant, il lui fallait un certain temps pour atteindre ce point, car elle avait à lutter contre le courant.

Elle désespérait presque d'y arriver assez vite, lorsque tout à coup, près d'elle, deux bras surgirent de l'eau en un geste de désespoir ; une tête livide émergea.

Sans pouvoir reconnaître d'abord le malheureux qui reparaissait ainsi, la Vierge indienne lâcha les avirons, se pencha vivement, puis saisit les deux mains du noyé, l'attirant à elle.

Alors, elle le reconnut tout de suite, malgré l'obscurité ; c'était bien Paul Duchamp, son ami, son protecteur.

Une expression de douloureuse épouvante crispa les traits de la jeune fille ; elle faillit perdre toute force morale, toute initiative.

Elle put heureusement réagir contre cette faiblesse passagère.

Ramassant toute sa vigueur, en efforts courageux elle parvint à placer les mains du noyé sur le plat-bord de la barque.

Au même moment, elle crut voir qu'il ouvrait les yeux.

— Courage ! Courage ! jeta-t-elle d'un accent angoissé ; courage, c'est moi, la Vierge indienne.

Instinctivement, les mains de Paul Duchamp se crispèrent ; elles s'incrustèrent pour ainsi dire dans le bois.

La jeune fille ne perdit pas une seconde.

(A suivre)

MARCHÉS AUX BESTIAUX

VILLE DU HAVRE
MARCHÉ AUX BESTIAUX DU LUNDI
7 JUIN 1915

ESPÈCES	AMENÉS	VENDUS Pour la Ville	VENDUS Pour l'extérieur	PRIX DU KILOG. de Viande nette sur pi. QUALITÉ 1°	2°	3°
Bœufs	95	79	9	2 40	2 30	2 20
Vaches	97	81	9	2 30	2 20	2 15
Taureaux	5	4	»	» —	» —	» —
Veaux	1	1	»	» —	» —	» —
Totaux	200	165	18			

PRIX EXTRÊMES { Bœufs ....Fr. 2 50 à 2 10; Veaux .... » — » —; Moutons .... — » —

PRIX MOYENS DES CATÉGORIES
Basés sur le marché du Havre de ce jour

BOEUFS		CHEVAL (sans os)	
Aloyau	3 15		
Côtes fines, Queues, Noix, Nache	2 75	Filet	1 —
Bas-côtes, Epaules	2 45	Beeftaeck	0 70 / 0 60
Cou, Poitrine, Ventre, Jambes	2 10	Le reste	0 30

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE
Vente Publique d'un Important Matériel d'Entreprise de Camionnage

Dépendant de la succession de M. FISSET, en son vivant entrepreneur de transports, au Havre, 4, rue du Corridor, et comprenant :

HUIT FORTS CHEVAUX

Et un cheval hongre alezan, pour charrette anglaise.

Treize camions, une charrette anglaise, un fort lot de harnais (à diviser), bâches, câbles, brouettes, ustensiles d'écurie.

En outre : Un bureau, bibliothèque, fauteuil, chaises, guéridon, cartonnier, presse à copier, cheminée prussienne, glace, etc., etc.

Le tout situé **AU HAVRE, 4, RUE DU CORRIDOR**, où la vente aura lieu le **LUNDI 14 JUIN 1915**, à deux heures de l'après-midi.

A la suite. — Quai d'Orléans, en face le n° 99, il sera vendu : Un bureau construit en bois, couvert en zinc, y compris les objets meublants.

Argent comptant

Requête des habiles à hériter, agissant sans attribution de qualité.

9.11.13

Etude de Me LE GOIS, huissier, 22, rue Casimir-Périer, Havre.

VENTE JUDICIAIRE *au Havre, 62-64, rue Victor-Hugo, à l'Hôtel des Ventes.*

Le vendredi 11 juin 1915, à deux heures du soir, par ministère de commissaire-priseur, aux enchères publiques notamment de

Fourneau et batterie de cuisine, vaisselle, tables, chaises, fauteuil, ameublement de salle à manger, tableaux, gravures, pendules, glaces, ameublement de salon, lits, literie, tables de nuit, armoires à glace, commodes, tables de toilette, tapis, rideaux, linges et effets divers et quantité d'autres objets.

Au comptant (669)

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

AGENTS visitant Hôtels et Restaurants, sont demandés pour Article de grand avenir. Sérieuses références exigées.
Ecrire aux initiales M. Z., bureau du journal, en donnant tous renseignements. (652)

ON DEMANDE Employé connaissant le travail du magasin, bonnes références. — S'adresser chez M. BERGERON, entrepositaire, 7, rue Duguay-Trouin, Le Havre. 8.9 (580z)

ON DEMANDE Garçons de Magasin et Employés de Bureau au courant de la comptabilité. - Références exigées.
S'adresser au bureau du journal. (656)

ON DEMANDE
Bons Ouvriers CHARPENTIERS
Bons Ouvriers MENUISIERS
S'adresser ENTREPRISE LETROUX, 36, rue Demidoff. 9.11,13 (649z)

ON DEMANDE Commis-Livreur sachant lire et écrire, de préférence connaissant l'épicerie. Bonnes références exigées.
S'adresser chez M. J. DESPY, 41, rue Dauphine. (644z)

ON DEMANDE
Un Charretier
Scierie, Caisserie André MORICE, 388, boulevard de Graville. (661)

ON DEMANDE UN OUVRIER connaissant à fond la réparation bicyclette.
S'adresser 27 *bis*, rue Casimir-Périer. (666)

ON DEMANDE un AFFICHEUR à l'AGENCE NATIONALE d'AFFICHAGE, rue Victor-Hugo, se présenter de 6 à 8 heures du soir. (631z)

ON DEMANDE
au Journal *Le Havre*, 35, rue Fontenelle
Un Jeune Ouvrier Papetier
et un **JEUNE HOMME** de 13 à 14 ans, pour faire les courses.
S'adresser au Bureau du Prote. »—

ON DEMANDE BON CHEF DE BOUCHERIE ETAL Très bien payé.
S'adresser 6, Halles-Centrales. (637z)

ON DEMANDE pour Fonderie **UN MANŒUVRE** bien habitué à la chaleur. Paiement 8 fr. 50 par jour.
Prendre adresse bureau du journal. (662z)

ON DEMANDE un HOMME manutentionnaire de colis pour le magasin et le dehors.— Ecrire avec références, OPPENHEIMER, 19, rue Pleuvry. (671z)

ON DEMANDE une bonne **CHIFFREUSE** et une **Ouvrière** faisant très bien la *Broderie Lingerie* et une **Apprentie payée.**
S'adresser 10, rue d'Ingouville. (667z)

ON DEMANDE
DES BONNES MÉCANICIENNES
Pour Equipements Militaires
Chez M. ANDRÉ, 59, rue de Paris. (634z)

ON DEMANDE pour pavillon **BONNE A TOUT FAIRE** 20 à 35 ans, très propre et active. — Se présenter munie de références sérieuses de 1 h. 1/2 à 3 heures.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (648z)

SOCIÉTÉ LE DUC ET PRESSET

Comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire

1° La **Gde PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES**
56, rue Voltaire
R. LE DUC, Pharmacien

2° La **PHARMACIE PRINCIPALE**
28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecesne, 2
L. PRESSET, Pharmacien

3° Le **LABORATOIRE PRINCIPAL**
de Produits Pharmaceutiques et d'Analyses
6, rue Bernardin-de-Saint-Pierre

Produits spéciaux
POUR NOS SOLDATS

BIO-ALIMENTOSE — **Comprimés** en tablettes a base de viandes crues, associés à des corps gras : phosphores, du cacao, de la kola. Prix **2 75**
Aliment reconstituant par excellence

COMPRIMÉS FORMYL — **Comprimés** à base de Benzo-Formol Antiseptiques, de la gorge, de la bouche et du nez. — Antiépidémiques.
En laissant fondre dans la bouche une pastille Formyl on est à l'abri des miasmes de toute nature. — Le flacon **1 50**

MASQUE " ÉLECTRA " — **Contre les Gaz Asphyxiants** — Ce **Masque**, fait avec un tissu léger et solide, peut s'adapter à tous les visages, rasés ou portant la barbe.
Il a une pochette permettant d'introduire un Coton chimique, dont les principes actifs non toxiques, arrêtent les effets néfastes des gaz asphyxiants.
Ce Coton, de couleur rouge pâle, devient blanc lorsque les gaz asphyxiants se sont combinés avec ses principes chimiques. Il sera alors indispensable de changer le Coton, lorsqu'il aura été complètement décoloré.
Prix du **Masque " Electra "** avec **Lunettes** et **Coton** .... **3 —**
Coton chimique de rechange 0 fr. 50 la plaque

PHARMACIES DU SOLDAT — Ces pharmacies très complètes contiennent tous les médicaments et objets de **pansements** nécessaires à nos soldats. Prix **3 —** et **5 —**

PARASITOL — Pour la propreté et l'hygiène du corps et de la tête. Détruit d'une façon radicale tous les parasites. Se fait sous deux formes en liquide et en poudre. Prix **0 75** et **1 25**

PHOSPHO-CHOCOLAT — A base de cacao vanillé surfin et de phosphate de chaux assimilable. Nutritif. — Reconstituant.
Prix : 250 gr. : **1** fr. ; 500 gr. : **1** fr. **95** ; 1 kilo **3 90**

PICZUROL — **Spécifique** liquide contre les piqûres des moustiques. — Une légère application sur la partie atteinte. calme instantanément les douleurs et évite toute infection. Prix le flacon **1 —**

SCAPULAIRE DU SOLDAT — Le **Scapulaire du Soldat** renferme :
1° Un premier **Sachet antiépidémique**, non visible, placé à l'intérieur du *Scapulaire*, qui sera porté continuellement sur la poitrine pour éviter les épidémies.
2° Un second **Sachet antiseptique**, qui servira, si besoin, pour saupoudrer les plaies et blessures, en attendant les soins compétents. Prix **1 50**

SELS DE RENO-LITHINE — Ces **sels** très connus et conseillés par le Corps médical sont contenus dans des cartouches. Ils assainissent l'eau, facilitent la digestion et assurent un bon fonctionnement des reins et de la vessie. La boîte de 10 tubes **1 50**

ON DEMANDE
Ouvriers et Ouvrières
Spécialisés pour la Façon de Culottes militaires
S'adresser rue Cochet, 73, Sanvic. 8.9 (561z)

ON DEMANDE
Une Bonne Laveuse de Vaisselle
Pour Restaurant, nourrie et non logée
S'adresser 237, boul. Amiral-Mouchez, Le Havre. (657z)

3 EMPLOYÉS sérieux, cherchent en ville, **Pension bourgeoise**, 2 repas par jour, déjeuner et dîner.
Ecrire bureau du journal B. C. S. (641z)

ON DEMANDE
BON APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE
avec objectif de marque pour instantanés, format maximum 13 × 18.
Faire offre à R. VEKEMANS, poste restante, Le Havre.

TRÈS URGENT
ON DEMANDE à louer pour 25 juin, **Pavillon Meublé**, deux chambres à coucher, cabinet toilette, salon, salle à manger, jardin. Situé sur la côte.— Faire offres par écrit au bureau du journal, aux initiales N. A. D. (639z)

ON DEMANDE à louer pour St-Michel, **MAISON** de 4 à 5 pièces, avec cour ou petit jardin.— Faire offres et conditions, initiales H. L., bureau du journal. (643z)

JEUNE MÉNAGE Belge, deux enfants, cherche **Appartement meublé** avec petite cuisine, prix modérés, Havre ou banlieue. Ecrire détails et prix M. J., 13, bureau du journal. (635z)

DAMES ANGLAISES cherchent **Villa meublée**, 5 ou 6 chambres à coucher, jardin, salle de bains, au Havre, Sanvic ou Ste-Adresse. — Réponses : Mlle HOARD, Y.M.C.A., 75, boulev. de Strasbourg, Havre. (633z)

DEMOISELLE demande à **louer**, bonne **Chambre meublée**, propre dans maison calme et tranquille ; désire également **Pension bourgeoise**. Prix modérés. — Adresser offres au bureau du journal, initiales A. Z. 86. (646z)

ASTHME CATARRHE EMPHYSÈME OPPRESSIONS
Soulagement immédiat et Guérison par la
LIQUEUR REBAUD
Aucun insuccès connu.
Efficacité prouvée par milliers d'attestations.
PRINCIPALES PHARMACIES — LE FLACON : 4 fr.
Au Havre : **Droguerie LEVASSEUR**, rue Thiers

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, le Havre.

FEMMES QUI SOUFFREZ

de **Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches**, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans **poisons** ni **opérations**, c'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
c'est le salut de la Femme

FEMMES qui SOUFFREZ de **Règles irrégulières**, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de *Migraines*, de *Maux d'Estomac*, de *Constipation*, *Vertiges*, *Etourdissements*, *Varices*, *Hémorroïdes*, etc.

Vous qui craignez la **Congestion**, les **Chaleurs**, **Vapeurs** et tous les accidents du **RETOUR D'AGE**, faites usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement.

Le flacon, **3** fr. **50** dans toutes Pharmacies ; **4** fr. **10** franco ; les trois flacons, **10** fr. **50** franco contre mandat-poste adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

Notice contenant renseignements gratis

ECOUTEZ les Conseils du Docteur : **NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC**

Une digestion défectueuse est une cause de mauvaise santé, de là l'origine des migraines, aigreurs, embarras gastriques chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations, Cancers, dilatation, dysenterie, constipation, etc.

TOUT LE MONDE
est guéri des Maux d'Estomac par
L'ELIXIR
Tri-Digestif LEUDET
Soulagement immédiat.
Un verre à liqueur à la fin de chaque repas
Prix du Flacon : 2 fr. 50
En vente au **Pilon d'Or**, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

Buvons les **BONS CIDRES** de la **Gde CIDRERIE HAVRAISE**
187, Bd Amiral Mouchez
Téléphone, 12.67
En vente aux **105 DÉPOTS**
et à la Cidrerie

CHAUVES !

Vous donneriez beaucoup pour voir repousser vos Cheveux !!!

A ceux qui ont une belle Chevelure, nous disons : « Garantissez-la contre l'envahissement microbien » en employant la

LOTION IDÉALE LEUDET

Elle est indispensable pour l'entretien du cuir chevelu, et son emploi constant **arrête la chute des Cheveux.**

Plus de Pellicules
Plus de Démangeaisons

LE FLACON : 1 fr. 60

Dépôt **AU PILON D'OR** 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 20 LE HAVRE

SPÉCIALITÉ DE LITS FER & CUIVRE
L. VASSAL
8, Rue Jules-Lecesne (près l'Hôtel de Ville)
VENTE ET LOCATION DE LITERIE
Prix très Modérés
Grand choix de Lits fer et cuivre - Lits laqués - Lits d'enfants - Lits-cage
Succursale : 32, RUE DE NORMANDIE. 32

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**
Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90 f.. de 200 pr 100 f.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE
Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges
Extraction gratuite pour tous les Militaires

AUTO-ÉCOLE
Pour être automobiliste **MILITAIRE**
adressez-vous au
GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse)
EN FACE L'OCTROI
PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT

ON DEMANDE à Louer de suite **UNE CABANE** sur la Plage
Ecrire au bureau du journal aux initiales D. Y. (658z)

A LOUER à **Harfleur**, au bord de la Lézarde, **2 Petits Pavillons** de trois pièces avec 200 mètres de terrain entouré. (Canotage). — S'adresser chez M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse. »— (457)

A LOUER dans pavillon, **une ou deux Belles Chambres Meublées** avec salle de bain, belle vue. Situées aux Quatre-Chemins. — Prendre adresse bureau du journal. (630z)

A LOUER confortablement Meublé
APPARTEMENT de 3 ou 4 pièces composé de cuisine, salle à manger une ou deux chambres, cabinet de toilette, w. c. eau, gaz, électricité, dans maison très tranquille — Libre de suite.
Ecrire aux initiales S. C. 13, bureau du journal. 659z)

A LOUER de suite
PETIT APPARTEMENT meublé comprenant deux pièces, une cuisine, un water-closet. — Prix modéré.
Prendre l'adresse au bureau du journal.

CAMIONS AUTOMOBILES
A LOUER avec chauffeurs
S'adresser à M. GUILBERT, 13, rue des Orphelines, le Havre. (653z)

ON DEMANDE à acheter d'occasion une ou plusieurs **Grandes Glacières** de boucher. — Faire offre aux Etablissements CHARPENTIER et Ce, 7, rue Thiébaut. (654)

ON DEMANDE A ACHETER
BONNE CHARRETTE trouvillaise avec capote et harnais nickelé, le tout en très bon état. **Bonne Jument** de service. Très pressé.— S'adresser Boucherie Halles Centrales 6. (638z)

OCCASION
A Vendre VOITURE d'ENFANT
Etat de Neuf
S'adresser au bureau du journal. (660z)

80 Autos et Camions A VENDRE. Achat comptant toutes Voitures. **Noël**, 10, boulevard de Courcelles, Paris. 7.8.9.10 (3831)

AVIS AUX MILITAIRES
LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS
Prix Modérés
Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.
Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés
Le Garage fournit Chauffeurs sérieux
GARAGE CAPLET — 34 — RUE DICQUEMARE »—(8086)

Fonds de Commerce à vendre

CAFÉ-DÉBIT pas forcé, affaires 70 francs par jour, loyer 700 francs. **pour 6.000 fr.** (Mobilisation).
Ecrire E. L. L. 13, bureau du journal. 4.6 9 (411)

OCCASION
CAFÉ-DÉBIT Brasserie cidre, chambres meublées paie loy., quartier popul., à céder pour prix matériel, facilités. — Vendeur se retire. — Ecrire au bureau du journal J. M. 54 9.11 (664)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au 11 Avril

HAVRE à DIEPPE par CANY et FECAMP et vice versa

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Le Havre......dép.	— —	7 35	13 35	16 30	18 5	20 36
Graville-Ste-Honorine	— —	7 42	13 42	16 35	18 12	20 38
Harfleur	— —	7 48	13 48	16 40	18 19	20 41
Roue les	— —	7 55	13 55	16 44	18 24	20 46
Demi-Lieue	— —	7 58	13 58	16 48	18 27	20 50
Montivilliers	— —	8 2	14 2	16 51	18 30	20 56
Epouville	— —	8 9	14 9	16 57	— —	21 2
Rolleville	— —	8 15	14 17	17 5	— —	21 11
Turretot-Gonneville	— —	8 24	14 26	17 13	— —	21 24
Criquetot-l'Esn	— —	8 33	14 35	17 21	— —	21 33
Ecrainville	— —	8 40	14 42	17 27	— —	21 41
Goderville	— —	8 49	14 52	17 34	— —	21 53
Les Ifs......ar.	— —	8 58	15 1	17 42	— —	22 3
Les Ifs......dé.	— —	9 2	15 6	17 44	— —	22 7
Fécamp......ar.	— —	9 16	15 20	17 56	— —	22 20
Fécamp......dé.	5 30	9 32	15 32	— —	— —	— —
Fécamp-St-O	5 42	9 38	15 38	— —	— —	— —
Colleville	5 57	9 45	15 45	— —	— —	— —
Valmont	6 15	9 52	15 52	— —	— —	— —
Ourville	6 39	10 4	16 4	— —	— —	— —
Grainville-la-T	6 53	10 13	16 13	— —	— —	— —
Cany......arr.	7 »	10 20	16 20	— —	— —	— —
Cany......dép.	7 10	10 23	16 23	— —	— —	— —
St-Vaast-B. arr.	7 30	10 35	16 35	— —	— —	— —
St-Vaast-B. dép.	7 55	10 40	17 7	— —	— —	— —
Héberville	8 6	10 52	17 28	— —	— —	— —
St-Pierre-le-V	8 16	11 2	17 51	— —	— —	— —
Luneray	8 27	11 13	18 23	— —	— —	— —
Gueures-Brachy	8 35	11 21	18 40	— —	— —	— —
Ouville-la-Riv	8 45	11 31	19 »	— —	—	— —
Offranville	8 57	11 43	19 30	— —	— —	— —
Petit-Appeville	9 6	11 52	19 40	— —	— —	— —
Dieppe......arr.	9 13	12 »	19 49	— —	— —	— —

STATIONS	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3
Dieppe......dép.	— —	6 26	11 49	— —	— —	17 55
Petit-Appeville	— —	6 32	11 55	— —	— —	18 6
Offranville	— —	6 40	12 3	— —	— —	18 31
Ouville-la-Riv	— —	6 52	12 15	— —	— —	18 53
Gueures-Brachy	— —	6 59	12 22	— —	— —	19 12
Luneray	— —	7 6	12 29	— —	— —	19 35
St-Pierre-le-V	— —	7 15	12 38	— —	— —	19 56
Héberville	— —	7 25	12 48	— —	— —	20 22
St-Vaast-B. ar.	— —	7 36	12 59	—	— —	20 39
St-Vaast-B. dé	— —	7 53	13 10	— —	— —	21 17
Cany......ar.	— —	8 4	13 22	— —	— —	21 26
Cany......dé.	— —	8 7	13 33	— —	— —	21 31
Grainville-la-T	— —	8 15	13 46	— —	— —	21 38
Ourville	— —	8 24	14 4	— —	— —	21 47
Valmont	— —	8 33	14 22	— —	— —	21 54
Colleville	— —	8 40	14 37	— —	— —	22 2
Fécamp-St-O	— —	8 46	14 50	— —	— —	22 9
Fécamp......ar.	— —	8 52	14 56	— —	— —	22 15
Fécamp......dé.	5 22	9 21	15 21	— —	18 17	— —
Les Ifs......ar.	5 35	9 34	15 34	— —	18 29	— —
Les Ifs......dé.	5 38	9 37	15 37	— —	18 31	— —
Goderville	5 48	9 49	15 47	— —	18 40	— —
Ecrainville	5 55	9 58	15 54	— —	18 47	— —
Criquetot-l'Esn	6 3	10 6	16 2	— —	18 54	— —
Turretot-Gonneville	6 12	10 16	16 11	— —	19 1	— —
Rolleville	6 21	10 25	16 20	— —	19 12	— —
Epouville	6 28	10 32	16 27	— —	19 17	— —
Montivilliers	6 36	10 40	16 35	18 35	19 23	— —
Demi-Lieue	6 41	10 44	16 39	18 39	19 27	— —
Rouelles	6 46	10 49	16 43	18 43	19 32	— —
Harfleur	6 51	10 54	16 49	18 50	19 36	— —
Graville-Ste-Honorine	6 58	11 »	16 56	18 57	19 41	— —
Le Havre......arr.	7 4	11 4	17 1	19 2	19 46	— —

Biens à Louer

A LOUER DE SUITE
APPARTEMENT confortable, boulevard François-Ier, composé de 6 pièces et dépendances au 1er étage. Eau, gaz, électricité, w.-cl., buanderie, concierge. — Loyer 1,500 fr. net.
S'adresser à M. DORIVAL, 67, rue de St-Quentin. 9.10 (636)

Fourneaux Economiques municipaux

Les bons de Fourneaux Economiques à 10 centimes sont exclusivement en vente à la Recette Municipale.

Les Fourneaux situés rue Beauverger, 20, et à la Tente-Abri des Ouvriers, quai d'Orléans, sont ouverts tous les jours, depuis huit heures du matin.

On trouve LE HAVRE A PARIS
A la Bibliothèque de la Gare St-Lazare (1er VESTIBULE)

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, r. Fontenelle

L'Administrateur-Délégué-Gérant,
O. RANDOLET.

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre